



Projet financé par l'Union
Européenne
T05-EUTF-SAH-REG-18

Projet : **RECOSOC**
Renforcement de la Résilience et de la Cohésion Sociale dans les
zones frontalières du Niger et du Tchad



ANNEXE VI

RAPPORT NARRATIF INTERMEDIAIRE ANNEE II



Période : 06/12/2020 au 05/12/2021

Liste des acronymes utilisés dans le rapport

AGR:	Activités Génératrices de Revenus
SODELAC:	Société pour le Développement du Lac
AO :	Appel d'Offre
AVEC:	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
CFW:	Cash for Work
CFL:	Cash For Learning
CDA:	Comité Départemental d'Action
CLA:	Comité Local d'Action
DUE:	Direction de l'Union Européenne
FARN:	Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle
ANJE	Alimentation Nourrissons Jeunes Enfants
IA:	International Alert
PDM:	Post Distribution Monitoring
PPS:	People Soft
TDR:	Termes de référence
UE:	Union Européenne
DNTA	Direction de la Nutrition et de Technologie Alimentaire
GANE	Groupes Armés Non Etatiques
VBG	Violences Basées sur le Genre
AMC	Affaires Mondiales Canada
ONG	Organisation Non Gouvernementales
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
STE	Services Techniques de l'Etat
ARDEK	Association de Recherche pour le Développement du Kanem

SOMMAIRE :

1. DESCRIPTION	3
2. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE L'ACTION ET DES RESULTATS	4
2.1. RESUME DE L'ACTION	4
2.2. RESULTATS ET ACTIVITES.....	6
2.3. MATRICE DE CADRE LOGIQUE A JOUR.....	38
2.4. MATRICE DES ACTIVITES	50
2.5. PLAN D'ACTION A JOUR CONCERNANT LES FUTURES ACTIVITES DU PROJET.....	64
4. VISIBILITE	68
5. ANNEXES.....	68

1. Description

- 1.1. Nom du coordonnateur du contrat de subvention: Fundación OXFAM Intermon
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact: DEDEOU Yahiya, Directeur Oxfam au Tchad
- 1.3. Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée(s) de l'action: les organisations internationales OXFAM, CARE, International Alert et les partenaires locaux ARDEK, et Hed Tamat et Help-Tchad.
- 1.4. Intitulé de l'action: **Renforcement de la résilience et de la cohésion sociale dans les zones frontalières du Niger et du Tchad "RECOSOC"**
- 1.5. Numéro du contrat: **TO5-EUTF-SAH-REG-18-08**
- 1.6. Date de début et date de fin de la période de référence: 6 Décembre 2020 au 5 Décembre 2021
- 1.7. Pays ou région(s) cible(s): Les Provinces du Lac et Kanem au Tchad et les régions de Diffa et Agadez au Niger
- 1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹ (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes):

Groupes cibles : **19248 ménages (9166 au Tchad et 10082 au Niger), soit 115 489 individus bénéficiaires (54279 Hommes, 61209 Femmes)**. Le présent projet a comme groupes cibles les ménages ruraux vulnérables c'est-à-dire les ménages très pauvres autochtones, réfugiés, déplacés internes ou retournés, et/ou avec des enfants de moins de cinq ans; les associations et organisations communautaires et les cantons, municipalités et services déconcentrés de l'État.

Bénéficiaires finaux : Les ménages très pauvres et pauvres, agropasteurs et pasteurs, les ménages à risque de migration, en insécurité alimentaire et nutritionnelle, les groupements féminins, les femmes allaitantes et enceintes, les districts sanitaires, les organisations de la société civile, les services techniques de l'État, les autorités (administratives et coutumières) et les structures locales de développement, dans les 4 régions des deux pays du projet.

- 1.9. Pays dans lequel/lesquels les activités se déroulent (si différent(s) du point 1.7): Niger et Tchad

¹ Les « groupes cibles » sont les groupes/entités pour lesquels(le)s le projet aura un effet direct et positif au niveau de son objectif, et les « bénéficiaires finaux » sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur dans son ensemble.

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action et des résultats

2.1. Résumé de l'action

Donnez un aperçu global de la mise en œuvre de l'action pendant la période de référence (½ page max.).

Le projet de **Renforcement de la Résilience et de la Cohésion Sociale dans les zones frontalières du Niger et du Tchad "RECOSOC"** s'inscrit dans une logique d'intervention commune du *Programme d'urgence pour la stabilisation des espaces transfrontaliers des 5 pays du G5 Sahel*. Ce projet est mis en œuvre par un consortium d'ONGs internationales et locales regroupant Oxfam, CARE, HED TAMAT, International Alert (IA), ARDEK et l'Association HELP-Tchad pour le Développement (AHTD) dans les deux pays d'intervention.

Durant la deuxième année qui est caractérisée par une longue soudure qui a affecté les ménages pauvres et très pauvres, la mise en œuvre des activités planifiées s'est confrontée à quelques défis majeurs dont les principaux sont les questions sécuritaires liées aux récurrentes attaques des GANES. Selon les suivi et rapports de sécurité on a enregistré 84 attaques au Tchad dans le Lac, 503 incidents à Diffa, 238 à Agadez au Niger courant l'année 2021. Il faut également noter les tensions sociales liées aux élections générales au Niger ainsi que l'éloignement et l'enclavement (piste rurale de mauvaise qualité, pas de couverture de réseau de téléphonie cellulaires) de d'une partie de la zone d'intervention (Comme Fachi, Bilma, N'gourti au Niger) Ces incidents perturbent et rendent difficile l'accès des villages cibles pour la réalisation des activités dans les provinces de Diffa, Agadez au Niger et la province du Lac au Tchad. Au Tchad, la situation sociopolitique polarisée en Avril 2021 a conduit à l'interruption des activités pendant environ un mois (du 19 avril au 16 Mai 2021), la fermeture des bureaux et le regroupement provisoire des expatriés Outre ce défi sécuritaire, il faut ajouter la transition entre CARE Canada et CARE USA au Tchad dont le processus a commencé en Avril 2020 et a pris fin en février 2021. Ce changement intervenu au sein de CARE Tchad a impacté considérablement la mise en œuvre des activités planifiées du fait de l'alourdissement des procédures internes, le changement de système de gestion administrative.

Malgré ces difficultés, les différentes équipes de projet ont pu progresser sur un certain nombre d'activités planifiées. Ainsi, dans le cadre des activités liées à la **protection sociale**, des distributions de cash inconditionnel et cash for work ont été effectuées en faveur des 1470 ménages très pauvres de la zone leur permettant de faire face aux chocs de la soudure 2021. En ce qui concerne le **développement des moyens d'existence**, des kits d'intrants d'urgence composés des semences pluviales, maraichères et outils aratoires des aliments pour le bétail, de petits ruminants et de matériels de pêche, de coiffure, de couture ont été distribués aux 340 ménages très pauvres pour le renforcement des principaux moyens de subsistance des bénéficiaires directs du projet. Dans le cadre de **l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base**, l'équipe projet a procédé à la mise en place des Foyers d'Apprentissage et Réhabilitation de la Nutrition (FARN) pour des activités des sensibilisation sur les PEF, les démonstrations culinaires pour la préparation de bouillie pour les enfants de moins de 5 ans, le dépistage de la malnutrition, référencement et le suivi du référencement de 1842 U5 malnutris dans les structures de prises en charge, la mise en place des Activité Génératrices de Revenus (AGRs) et la mise en place de 136 groupements d'Association Villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC) pour le développement des activités économiques et renforcer le leadership des femmes et jeunes.

Quant à la **composante cohésion sociale, la prévention et la gestion des conflits**, les activités de renforcement de capacités du personnel du projet ainsi que celles des parties prenantes du projet ont été réalisées via l'organisation de formations de 89 parties prenantes (membres du consortium, autorités locales, services techniques de l'état) sur la sensibilité aux conflits. En outre une enquête de réception sur le niveau de confiance et la sécurité a été conduite.

Toutes ces activités ont été mises en œuvre avec l'implication des parties prenantes que sont les services techniques de l'État (Agence nationale, de Développement Rural, Délégation régionale de l'agriculture, de l'environnement, l'élevage, la santé, Société de Développement du Lac Tchad, les leaders communautaires, les autorités locales et les structures locales de développement (CPA, CDA, CLA) à tous les niveaux du processus.

En vous référant à la matrice de cadre logique à jour² (voir point 2.3 ci-dessous), décrivez et commentez la mesure dans laquelle l'effet ou les effets ont été obtenus, si pertinent à ce stade, ainsi que la probabilité que la ou les cibles finales liées à l'effet ou aux effets soient atteintes à la fin de l'action.

Les activités réalisées à ce stade du projet sont pertinentes et répondent aux besoins des ménages cibles. Les transferts monétaires sous forme de cash inconditionnel et cash for work aux ménages très vulnérables ont produits des effets à court et moyen termes qui sont principalement l'amélioration de leur accès à l'alimentation ainsi que la satisfaction des autres besoins non alimentaires comme les soins de santé, le remboursement des dettes, l'achat de petits ruminants pour la recapitalisation du cheptel. Le cash renforce ainsi les capacités de résilience de ces ménages face aux chocs de la soudure. Le dépistage et la mise en place des FARN ont contribué à la prévention de la prise en charge communautaire de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans à travers les séances de démonstrations sur la préparation de la bouillie enrichie au profit des mères, les sensibilisations sur l'alimentation et la nutrition des jeunes enfants et le suivi de référencement des malnutris sévères dans les formations sanitaires. Dans le cadre du renforcement des moyens d'existence la constitution des femmes issues des ménages vulnérables en groupement AVEC permet le développement des activités génératrices de revenus grâce aux cotisations et les crédits entre les membres. Cette activité contribue ainsi à la diversification des sources et augmentation des revenus des ménages très vulnérables. L'appui à la production pluviale et maraîchère à travers la distribution des semences, les matériels et l'aménagement des sites avec des systèmes d'exhaure d'eau a contribué aux ménages membres des groupements bénéficiaires d'améliorer leur production en termes de superficies et de diversification des cultures.

Si les hypothèses du cadre logique demeurent comme telles et que le contexte des zones de l'action reste favorable à la mise en œuvre des activités, les cibles finales peuvent être atteintes à la fin du projet

Expliquez brièvement si des modifications devraient être ou ont été apportées à la logique d'intervention et à la matrice de cadre logique, en les justifiant (l'explication complète devrait figurer dans la section 2.2 sous le point adéquat: effets, produits, activités). Commentez la probabilité que la ou les cibles finales liées à l'impact puissent être atteintes à l'avenir (précisez).

Pendant cette deuxième année de mise en œuvre (2021), la modification majeure apportée a été celle de l'identification et la contractualisation d'un nouveau partenaire local pour Oxfam au Tchad suite la résiliation du contrat du partenaire « Solidarités Régionales ».

Dans la logique d'intervention, quelques modifications ont été apportées notamment sur l'activité *A.1.1 Appui inconditionnel en cash* pour que l'activité couvre l'année 2 et 3. Cela permis et permettra

² La terminologie utilisée (produits, effet, indicateurs, etc.) est définie dans le modèle de matrice de cadre logique joint aux lignes directrices à l'intention des demandeurs (annexe e3d).

davantage à chaque ménage bénéficiaire de recevoir en moyenne 32 500 FCFA (Niger) / 36 000 FCFA (Tchad) mensuels, en tenant compte de la taille du ménage, pendant 3 mois pour les deux premières années d'exécution et pendant 2/3 mois pendant les trois premières années d'exécution (il pourra avoir des différences entre pays et partenaires), et les paiements seront exécutés via une Institution de Micro finance (IMF). Signalons cependant que dans la zone d'Oxfam au Niger les bénéficiaires ne bénéficieront du cash que pendant 3 mois au cours des deux premières années. En plus sur le cadre logique les modifications ont porté sur l'ajout de certains indicateurs, mais aussi dans la reformulation dans les détails de certaines cibles pour que cela soit plus spécifique par pays (voir annexe I cadre logique revu par les membres du consortium et approuvé par le bailleur):

- % d'individus percevant une amélioration de la cohésion sociale au sein de leur communauté ;
- % d'individus attestant faire confiance aux autres membres de la communauté, aux autorités locales, aux forces de sécurité ;
- % d'individus indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales se sont améliorées.

Les modifications qui doivent être apportées à partir de la troisième année (2022) sont entre autres, des activités liées au renforcement de l'équipe de coordination avec le recrutement d'une Chargée de Plaidoyer et Communication pour appuyer dans la mise en œuvre de la stratégie d'influence du projet, et des ajustements en termes budgétaires liés à la sous ou surestimations des coûts de certains coûts des activités. Par exemple on note une sous-estimation du budget alloué à la réalisation des Puits de Paix au Niger, mais aussi dans la mise en œuvre des Boutiques des Droits où il serait très important de faire recours aux partenaires externes notamment les institutions para-juristes.

2.2. Résultats et activités

A. RÉSULTATS

Le rapport narratif devrait reposer sur le système de suivi et d'évaluation mis en place sur la base de la matrice de cadre logique. Il doit donc traiter tous les indicateurs définis dans le cadre logique. Les rapports de suivi et/ou d'évaluation relatifs à l'exécution de l'action doivent être utilisés et mentionnés dans les rapports narratifs.

Comment évaluez-vous les résultats obtenus jusqu'à présent? Faites part de vos observations sur l'exécution et sur l'obtention de produits, d'effets et d'impacts et indiquez si l'action a eu des résultats positifs ou négatifs non prévus.

En ce qui concerne l'accès des ménages à un système de protection sociale sur l'ensemble de la zone de l'action, le cash inconditionnel et cash for work reçu pendant la période de soudure et parfois en pré récolte par les ménages très pauvres a contribué de manière probante à la satisfaction des besoins alimentaires, grâce à l'utilisation de plus de 80% de l'argent pour l'approvisionnement en denrées alimentaires. Le cash a également servi à satisfaire d'autres besoins non alimentaires mais essentiels comme les soins de santé et le remboursement des dettes qui renforce ainsi la cohésion sociale au sein des communautés. Les intrants d'urgence reçu en semences pluviales, semences maraîchères, matériels et outils aratoires ont appuyé les capacités de ménages très pauvres dans le développement des activités de production agricoles. Ainsi dans le Lac, certains ménages bénéficiaires de semences pluviales ont déclaré que ses semences ont permis de faire les ré semis car ils avaient perdu les premiers semis étaient négatifs à cause de la rupture de la pluie.

Dans le cadre de l'accès des ménages vulnérables aux services sociaux de base, les résultats des premières campagnes de dépistage des U5 ont permis d'orienter l'installation des premiers FARN. Ainsi à travers les U5 malnutris sont référés et suivis dans les formations sanitaires et les FARN pour une prise en charge. Les FARN mis en place soutiennent les capacités communautaires des ménages à prévenir à travers le dépistage systématique des U5 et prendre en charge

Le transfert monétaire en cash for work contribue en même temps qu'il permet la réalisation des activités d'intérêts communautaires, renforce les capacités de résilience des ménages très vulnérables en leur évitant l'adoption des stratégies d'adaptations néfastes comme la vente des biens et moyens de production. La mise en place des AVEC en même temps qu'elle constitue une initiative de cohésion dans les communautés bénéficiaires, contribue à la diversification et augmentation des sources de revenus des ménages.

Expliquez comment l'action a intégré les questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme³, l'égalité entre les hommes et les femmes⁴, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale⁵ et la lutte contre le VIH/SIDA (en cas de forte prévalence dans le pays ou la région cible).

Dans le cadre la mise en œuvre des activités et son impact transversal, l'implication active des femmes et des jeunes dans les plateformes ont été très remarquable durant par exemple dans la composition de comités de plaintes, l'identification des sites des FARN, l'identification des moniteurs pour les centres d'alphabétisation. De plus il est a noté que pendant les diverses réunions de groupements communautaires les femmes prennent activement et régulièrement la parole en assemblée et les jeunes sont facilement acceptés au sein de ses groupes sans tension intergénérationnel apparentes.

En vous référant à la matrice de cadre logique (voir point 2.3 ci-dessous), commentez, pour chaque niveau de résultats (produit, effet, impact), la mesure dans laquelle tous les résultats ont été obtenus, sur la base de la valeur actuelle correspondante des indicateurs, ainsi que toutes les activités connexes exécutées pendant la période de référence.

Au cours de l'année 2, notamment au cours de la période du 22 Novembre au 18 Décembre 2021, un suivi des indicateurs de résultats a été réalisé et a permis d'avoir une mise à jour sur certains indicateurs de résultats. En effet tous les indicateurs de résultats n'ont pas pu être mesuré à ce stade en raison du retard enregistré dans la mise en œuvre des certaines activités notamment celles en lien avec la cohésion sociale et la promotion des moyens d'existence sur l'ensemble de la zone du projet.

Objectif général : Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la cohésion sociale dans les régions les plus fragiles du Niger et du Tchad

Ind. OG.1 : Nombre d'individus en sécurité alimentaire

Cible du projet : Diminution d'au moins 20% des ménages en insécurité alimentaires à la fin du projet au Niger et au Tchad (2222 ménages pour le Niger) 1734 ménages pour le Tchad

Cible du projet : 20%

Baseline : 70,49%

Niger : 62,41%

Tchad : 78,56%

Atteint suivi des indicateurs en année 2 : 29% soit une diminution de 28%

³ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour de plus amples informations, voir la note d'orientation sur la coopération au développement et la problématique du handicap, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

⁴ Voir les orientations sur l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/toolkit-mainstreaming-gender-equality-ec-development-cooperation_en

⁵ Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/sectors/economic-growth/environment-and-green-economy/climate-change-and-environment_en

Niger : 36% soit une diminution de 35%

Tchad : 21% soit une diminution de 20%

Cet indicateur est mesuré à travers le score de consommation alimentaire (SCA) comme un des indicateurs clés de la sécurité alimentaire pour déterminer la proportion des ménages cibles du projet en situation d'insécurité alimentaire. Ainsi les ménages ayant un score de consommation limite et pauvre sont considérés comme en situation d'insécurité alimentaire

Ind. OG.2 : Score de sécurité et sureté sociale (Societal Safety and Security score)

Niveau de référence

Chad 2.959 (2019);

Niger 2.906 (2019)

Baseline : pas applicable

Sur la base du rapport annuel 2021 sur le global peace index, il ressort que la **Tchad** a un score de **2.489** et le **Niger** a un score de **2.589**. En 2020, ce score était de **2.538** au **Tchad** et **2.608** **Niger**.

A la lumière de ces informations, et considérant le niveau de référence initiale, nous concluons que la situation les conflits internes et externes en cours, la sécurité et sureté sociale et la militarisation au niveau des cibles pays s'est amélioré de manière positive.

Ind. OG.3 : % d'individus percevant une amélioration de la cohésion sociale au sein de leur communauté

Cible du projet : Non déterminé

Baseline : pas applicable

Atteint étude de perception International

Global : 46,9%

Niger : 51,4%

Tchad : 42,4%

La valeur Baseline de cet indicateur n'étant pas déterminée lors de *Baseline*, ces valeurs obtenues de l'indicateur l'étude de perception sur la sécurité réalisée par International Alert sont considérées comme valeur de départ pour suivre l'évolution de l'indicateur.

Ind. OG.4 : % d'individus attestant faire confiance aux autres membres de la communauté, aux autorités locales, aux forces de sécurité

Cible du projet : Pas applicable

Baseline : pas applicable

Atteint suivi des indicateurs en année 2

Global : 95%

Niger : 96%

Tchad : 95%

Interrogés sur leur perception du niveau de confiance aux membres de la communauté, aux autorités locales et forces de sécurité, 95% des individus ont globalement déclaré faire confiance dans leur relation avec ces entités soit 47% sont d'entre eux sont confiants et 48% très confiants.

☞ **Ind. OG.5 % d'individus indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales se sont améliorées**

Cible du projet

Tchad : Au moins 70%

Niger : Au moins 50%

Baseline :

Global : 39,19%

Niger : 45,95%

Tchad : 32,43%

Atteint suivi des indicateurs en année 2

Global : 76% (moyenne)

Niger : 85%

Tchad : 67%

Comparé aux valeurs Baseline, cet indicateur a enregistré une évolution positive (40 points au Niger et 35 points au Tchad), ce qui signifie que la valeur cible de l'indicateur a été atteinte à ce stade. Cette performance pourrait être mise à l'actif de la formation et la sensibilisation des autorités locales sur la sensibilité au conflit et la cohésion sociale.

OS 1 : Renforcer les moyens d'existence des populations agricoles et pastorales en renforçant de manière durable et structurelle la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

☞ **Ind. OS 1. Ind 1 : Réduction CSI (Index de stratégie de survie)**

Cible du projet : Réduction d'au moins 10% des ménages qui font recours à des stratégies d'adaptation et de survie

Baseline :

Global : 83,31%

Niger : 66,07%

Tchad : 97,54%

Atteint suivi des indicateurs en année 2

Global : 66% soit une réduction de 62%

Niger : 61% soit une réduction de 60%

Tchad : 70% soit une réduction de 69%

De façon globale, il y a en moyenne une réduction de 62% soit 60% au Niger et 69 au Tchad de la proportion des ménages qui ont eu recours aux stratégies de survie pour pallier au manque de nourriture. Nous rappelons que l'analyse a pris en compte les 3 stratégies de survie sévères que sont la réduction des portions pour la préparation de repas, la réduction du nombre de repas par jour et la réduction des quantités de repas des adultes au profit des jeunes enfants.

☞ **Ind. OS 1. Ind 2 : Minimum Acceptable diet 6-23 mois (fréquence et diversité)**

Cible du projet : Augmentation d'au moins 30% de enfants de 6 à 23 mois allaités au sein et non allaités au sein ayant un minimum acceptable diet

Baseline

Niger

Enfants allaités au sein : 62%

Enfants non allaités au sein : 52%

Tchad

Enfants allaités au sein : 34%

Enfants non allaités au sein : 27%

Atteint suivi des indicateurs en année 2

Niger

Enfants allaités au sein : 86% soit une augmentation de 38%

Enfants non allaités au sein : 58% soit une augmentation de 35%

Tchad

Enfants allaités au sein : 82% soit une augmentation de 32%

Enfants non allaités au sein : 41% soit une augmentation de 31%

Dans l'ensemble la situation alimentaire des enfants de 6 à 23 mois (allaités et non allaités) en fréquence et diversité s'est améliorée depuis la Baseline. Cet indicateur a enregistré une augmentation de 38% au Niger et 32% au Tchad pour les enfants allaités au sein et 35% et 31% pour respectivement les enfants non allaités au sein au Niger et Tchad.

OS 1. Ind 3 : DAM-F (Diversité Alimentaire Minimum pour Femmes en âge de procréer 15-49 ans – MDD-W)

Cible du projet : Augmentation de 10% des femmes en âge de procréer ont un score DAM ≥ 4

Baseline

Global : 14% (moyenne)

Niger : 14,05%

Tchad et 13,95% au

Atteint suivi des indicateurs en année 2

Global : 18% (moyenne) soit une augmentation 29%

Niger : 19% soit une augmentation de 36%

Tchad et 17% au soit une augmentation de 31%

Ind. OS 1. Ind 4 : Augmentation du revenu moyen des ménages

Cible du projet : Au moins 20-30% à la fin du projet

Baseline

Global : 97 554 XAF (moyenne)

Niger : 85 844 XAF

Tchad : 109 265 XAF

Atteint suivi des indicateurs en année 2

Global: **23 002 XAF** (moyenne)

Niger: **18 521 XOF**

Tchad: **27 482 XAF**

L'analyse des données du suivi des indicateurs en année 2 a montré que le revenu moyen des ménages est beaucoup moins élevé que celui de la Baseline. Cela pourrait s'expliquer soit par la non fiabilité des données collectées à la Baseline ce qui a entraîné des biais au niveau de l'analyse, soit par le fait que la Baseline a touché plus de ménage moyen et ou nantis, rappelons que contrairement au suivi des indicateurs qui a ciblé uniquement les ménages bénéficiaires, la Baseline a couvert que les ménages des zones cibles potentiellement bénéficiaires du projet. Ainsi nous considérons le revenu obtenu au suivi des indicateurs comme revenu moyen initial des ménages à prendre en compte pour le suivi de l'évolution de l'indicateur car il est plus fiable et reflétant la situation réelle des ménages vulnérables pauvres et très pauvres. Selon les profils HEA a jour des zones cibles (Wayi, Fouli et Kanem au Tchad et N'gourti, Bosso, Tchirozerine et Bilma) le revenu moyen des ménages pauvres et très pauvres se situe entre **15 000 XAF** et **28 000 XAF** au Tchad et **21 000** à **31 000 XOF** au Niger.

☞ **Ind. OS 1. Ind 5 : % de ménages ayant diversifiés leurs sources de revenus**

Cible du projet : Au moins 60% à la fin du projet

Baseline

Global: 14%

Niger: 13%

Tchad: 15%

Les valeurs Baseline pour cet indicateur ont été recalculées donc différentes des données du rapport

Baseline.**Atteint suivi des indicateurs en année 2**

Global: 29%

Niger: 28%

Tchad: 30%

Globalement la cible de cet indicateur n'est pas atteinte à ce stade du projet. Cependant même si la cible de l'indicateur n'a pas été atteinte à ce stade du projet, on enregistre à l'échelle du consortium une augmentation de 15 points dont 15 points au Niger comparé aux valeurs Baseline. Cela pourrait traduire le fait que l'ensemble du paquet d'appui à la promotion des moyens d'existence n'a pas encore été mis en œuvre. Par ailleurs au Tchad la cible a été atteinte, L'évolution de cet indicateur va continuer à être suivi sur les 2 années restantes du projet. Négative

OS 2 : Améliorer la cohésion sociale et la gestion des conflits communautaires liés aux ressources naturelles au Niger et au Tchad

☞ **Ind. OS 2. Ind 1 % des bénéficiaires qui considèrent que leurs préoccupations (relative à la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires et de l'accès aux ressources naturelles) ont été prises en compte par les autorités locales / les STE**

Cible du projet :60%

Baseline

Global : 25,67%

Niger : 30,51%

Tchad : 20,83%

Atteint suivi études de perception de International Alert

Global 38,7%

Niger : 46,7%

Tchad : 30,7%

La mesure de cet indicateur basée sur les résultats de l'étude de perception de International Alert montre que la cible n'a pas été atteinte à ce stade. Toutefois il faut noter qu'il y a une évolution des valeurs *Baseline* de l'indicateur à savoir une augmentation de 50% pour l'ensemble du consortium soit 52% pour le Niger et 48% pour le Tchad.

☞ **Ind. OS 2. Ind 2 % de conflits résolus pacifiquement par les populations/autorités**

Cible du projet : 50%

Baseline

Global : 35%

Niger : 44%

Tchad : 25%

Pour que ce soit pertinent, cet indicateur sera suivi à travers une collecte d'informations auprès des structures communautaires locales de gestion de conflit une fois que celles-ci seront mises en place et non auprès des ménages.

☞ **Ind. OS 2. Ind 3 % femmes qui ont participé à la médiation pour la cohésion sociale**

Cible du projet : 30%

Baseline

Global : 51,11%

Niger : 55,00%

Tchad : 42,22%

Pour que ce soit pertinent, cet indicateur sera suivi à travers une collecte d'informations auprès des structures communautaires locales de gestion de conflit une fois que celles-ci seront mises en place et non auprès des ménages.

☞ **Ind. OS 2. Ind 4 % de bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires sont gérés plus pacifiquement que dans le passé**

Cible du projet : 80%

Baseline

Global : 41,65%

Niger : 45,53%

Tchad : 37,77%

Atteint suivi des indicateurs en année 2

Global: 98% (moyenne)

Niger: 96%

Tchad: 100%

Le résultat du suivi des indicateurs indique qu'aussi bien à l'échelle du consortium que pour chaque pays, la cible de l'indicateur a été atteinte, cependant nous allons maintenir le suivi de l'évolution de l'indicateur jusqu'à la fin du projet. Cet indicateur est mesuré en interrogeant le répondant si son ménage a été impliqué dernièrement dans un ou des conflits, si oui, combien parmi ces conflits ont été résolus de façon pacifique.

R.1 Favoriser l'accès des ménages très vulnérables à un système de protection sociale.

☞ **Ind.R1.1 Score de consommation alimentaire au niveau du ménage (désagrégée par sexe du chef de ménage)**

Cible du projet : 50%

Baseline

Global : SCA acceptable 29,52%

Chef de ménage homme : 32,29%

Niger : 39,38%

Tchad : 23,21%

Chef de ménage femme : 26,02%

Niger : 35,48%

Tchad : 16,56%

Atteint suivi des indicateurs en année 2 : SCA acceptable 86%

Niger : 82% (moyenne) :

Chef de ménage homme : 85%

Chef de ménage femme : 79%

Tchad : 90% (moyenne)

Chef de ménage homme : 92%

Chef de ménage femme : 89%

Les résultats du suivi des indicateurs ont montré une augmentation significative de la proportion des ménages ayant un SCA acceptable depuis la *Baseline*. Cet indicateur a enregistré globalement une évolution de 55 points. De façon désagrégée, on note au Niger une augmentation de 28 points chez les ménages dirigés par un homme et 2 points pour les ménages dirigés par une femme. Au Tchad, cette augmentation est de 19 points et 41 points respectivement chez les ménages dirigés par un homme et ceux dirigés par une femme. Contrairement au Niger, où ce score a évolué chez les ménages dirigés par un homme, au Tchad ce score a plutôt augmenté chez les ménages dirigés par une femme. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'il y a plus de ménage dirigé par une femme au Tchad comparé au Niger.

R1. Ind.2. Nombre et % des ménages très pauvres ciblés pour les transferts monétaires qui ont bénéficiés des transferts

Cible du projet : 3136 ménages

Niger : 1936

Tchad : 1200

Baseline : Pas applicable

Atteint : 3136 ménages pauvres et très pauvres Taux : 100%

Niger : 1936 ménages ont reçu le transfert monétaire, Taux : 100%

Tchad : 1200 monétaires ont reçu le transfert monétaire, Taux 100%

100% des ménages très pauvres ciblés au Niger et Tchad ciblés qui ont bénéficié des transferts monétaires.

Tous les ménages pauvres et très pauvres ciblés pour les transferts de cash inconditionnel soit 1936 au Niger et 1200 au Tchad ont été assistés conformément au nombre de tour prévu.

Ind.R1.3. Au moins 40% des membres des Comités de Ciblage et gestion des plaintes sont des femmes.

Cible du projet : 40%

Baseline : 44%

Niger : 42%

Tchad : 45%

Atteint : 63% (moyenne)

Niger : 60%

Tchad : 65%

Sur l'ensemble de la zone du projet, les femmes sont représentées à plus de 60% dans les comités villageois de gestion de plaintes mis en place lors processus de ciblage géographique et socioéconomique des ménages en début de projet. Les membres de ces comités ont été formés et redynamisés sur les standards du mécanisme de remontée de plaintes et doléances en lien avec les activités du projet dans le cadre de la redevabilité.

Les 3 indicateurs du résultats 1 ont été atteints à ce stade du projet.

R2 L'accès des ménages vulnérables aux services sociaux de base est amélioré

Ind. R2.1. Augmentation 30% des ménages qui ont des connaissances et 15% qui adoptent les bonnes pratiques d'hygiène et nutritionnelles

Cible du projet : connaissances : 30% pratique 15%

Baseline

Connaissances : 35,83%

Niger : 36,87%

Tchad : 34,87%

Pratiques : 32,15%

Niger : 33,43%

Tchad : 30,87%

Atteint suivi des indicateurs en année 2 :

Connaissances : 53% soit une augmentation de 40%

Niger : 61% soit une augmentation de 65%

Tchad : 45% soit une augmentation de 29%

Pratiques : 50% soit une augmentation de 56%

Niger : 57% soit une augmentation de 73%

Tchad : 43% soit une augmentation de 39%

Les indicateurs en lien avec la promotion des connaissances adoption de bonnes pratiques d'hygiènes et nutritionnelles ont augmenté depuis la *Baseline*. De façon globale, il y a une augmentation de 40% des ménages ayant des connaissances et 56% de ceux qui adoptent les bonnes pratiques. De manière désagrégée, cette augmentation est au Niger de 65% des ménages ayant des connaissances et 73% des ceux ayant adopté les bonnes pratiques. Au Tchad, cette augmentation est de 29% et 39%, respectivement pour les ménages ayant des connaissances et ceux qui adoptent les bonnes pratiques.

Ind. R2.4. 100% des U5 des 100 villages où l'installation d'un FARN a été appuyé sont dépistés 3 fois par an

Cible du projet : 100%

Baseline : Pas applicable

Atteint suivi des indicateurs en année 2 :

100% des enfants de moins de 5 ans des villages couverts par un FARN sont dépistés 3 fois au Niger et au Tchad à travers les mini screening et les campagnes de masse.

☞ Ind. R2.5. Augmentation de 20% des ménages ayant adopté les bonnes pratiques d'ANJE

Cible du projet : connaissances : 20%

Baseline

Global : 16%

Niger : 14%

Tchad : 18%

Atteint suivi des indicateurs en année 2 :

Global : 20% (moyenne) soit une augmentation de de 25%

Niger : 20% soit une augmentation de 43%

Tchad : 20% soit une augmentation de 11%

Globalement, la proportion des ménages ayant adopté les bonnes pratiques d'Alimentation et Nutrition des Jeunes Enfants (ANJE) a augmenté de 23% soit entre la Baseline et le suivi des indicateurs. Cependant de manière désagrégée cette augmentation est de 43% au Niger et 11% au Tchad. Cela montre que des efforts doivent d'avantage être fournis pour la promotion des bonnes pratiques ANJE au niveau des FARN ou lors des campagnes de sensibilisation de masse. Cette situation pourrait traduire le fait qu'au Tchad (zone de CARE) les FARN n'ont pas été mis en place au moment de ce suivi. Rappelons que les séances d'éducation nutritionnelle sur la thématique "ANJE" sont plus développées dans les FARN par des mamans lumières et relais communautaires lors des admissions des enfants malnutris ou les visites à domicile pour le dépistage des enfants de moins de 5 ans.

☞ Ind. R2.6. # des U5 réhabilités dans les 100 FARN installés / appuyés dans 100 villages

Cible du projet : Pas applicable

Baseline : Pas applicable

Atteint suivi des indicateurs en année 2 :

A ce stade du projet, 70 FARN dont 37 au Niger et 33 au Tchad ont été mis en place et sont fonctionnels. Le suivi a montré que pour la période de référence globalement **442 U5 dont 268 filles et 174 garçons malnutris modérés au Niger et 252 filles et 156 garçons au Tchad** admis dans ces FARN sont sortis guéris.

R3. Protection et promotion des moyens d'existence des ménages vulnérables via un paquet multisectoriel complet

☞ Ind. R3.1. Nombre d'UBT moyen et /ou Nbre d'hectares mis en valeur par les ménages pratiquants l'élevage et/ou l'agriculture.

Cible du projet : Tchad: 2,5 UBT Niger : 3,5 UBT

Baseline:

Tchad : 1,28 UBT et 3,92 ha

Niger : 1,74 UBT et 2,15 ha

Cet indicateur sera suivi au 1^{er} trimestre de l'année 3 (2022) auprès des ménages bénéficiaires des kits de moyens d'existence composés d'intrants agricoles et d'élevage).

☞ *Ind.R3.2. Nombre de ménages engagés dans des actions d'épargne et crédit développant des activités off farm (104 AVEC x 25 personnes)*

Cible du projet : 2600 ménages

Niger : 1600

Tchad : 1000

Baseline : 171 ménages

Niger : 89 ménages

Tchad : 82 ménages

Atteint suivi des indicateurs en année 2 :

Global : 95 groupes mis en place pour 2410 ménages soit un taux de 93%

Niger : 55 AVEC pour 1325 ménages

Tchad : 40 AVEC pour 900 ménages

La cible de cet indicateur n'est pas atteinte à ce stade du projet car seulement une partie des groupes AVEC prévus ont été mis en place et fonctionnels.

R.4. Renforcement de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits, de la capacité d'influence et des rapports entre les habitants des communes du projet et les structures décentralisées et les autorités locales

☞ *Ind. R4.1. % des autorités bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance de la population avec l'autorité de l'Etat*

Cible du projet : au moins 70% au Tchad et Niger

Baseline : pas applicable

Global : 39,19% (moyenne)

Niger : 45,95%

Tchad : 32,43%

Atteint suivi des indicateurs en année 2

Global : 100% (moyenne)

Niger : 100%

Tchad : 100%

100% des autorités interrogés dans le cadre du suivi des indicateurs ont déclaré percevoir une amélioration des relations de la confiance de la population locale avec l'autorité de l'État. 65% parmi eux et 35% affirment respectivement être satisfaits et très satisfaits de ces relations.

☞ *Ind.R4.2 Nombre d'initiatives de cohésion sociale/prévention des conflits mises en œuvre par des groupes organisés bénéficiaires du projet*

Cible du projet : 32

Baseline : pas applicable

Cet indicateur sera mesuré après la mise en place des structures locales de prévention de conflits et cohésion sociale prévues en Mars 2022

☞ *Ind.R4.3. % des femmes/organisations féminines mettant en œuvre des initiatives de cohésion sociale/prévention des conflits*

Cible du projet :

Baseline : pas applicable

Cet indicateur sera mesuré après la mise en place des structures locales de prévention de conflits et cohésion sociale prévues en Mars 2022

B. ACTIVITÉS

OS1: Renforcer les moyens d'existence des populations agricoles et pastorales en renforçant de manière durable et structurelle la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

R1: Favoriser l'accès des ménages très vulnérables à un système de protection sociale

Activité : A.1.1 Appui inconditionnel en cash

En raison du caractère fragile (pour des raisons climatiques écologiques mais aussi d'abandon par les autorités depuis des années, l'insécurité etc.) de la zone d'intervention marquée par des crises prolongées et récurrentes, le management du projet, ayant jugé qu'une seule année de cash inconditionnel ne saurait contribuer efficacement à la graduation durable de ménages vulnérables ciblés par le projet RECOSOC, a introduit auprès de l'Union européenne une demande de modification pour la reconduction de cette activité au moins pour la deuxième 2021 et troisième année 2023.

Ainsi après cette notification de la validation de cette demande, les équipes ont procédé à une vérification pour une mise à jour de la liste des bénéficiaires avec le contexte volatil et son corollaire de vagues de déplacements. Dans l'ensemble 100% des ménages bénéficiaires demeurent toujours dans les villages où ils ont été ciblés.

Au Niger :

- Dans la zone à Agadez de CARE-HED Tamat, **850 ménages** ont reçu un tour de cash au cours de cette année 2021. Cette opération a été réalisée en collaboration avec l'agence de transfert d'argent NITA ; cette dernière a effectué un paiement direct en espèce de la somme de 32.500 FCFA à chacun des récipiendaires. Cette opération a, alors, permis l'injection dans l'économie locale la somme de **27.625.000 FCFA** (42 114 Euros) et à chaque ménage de recevoir 32500 (50 euros) FCFA en pleine soudure agricole 2021 (mois de la soudure dans la zone) en Aout 2021
- Dans la zone de Oxfam-HED Tamat, notamment à Diffa au total 1086 ménages très vulnérables soit 605 ménages à Bosso et 481 à N'Gourti ont reçu chacun (32500*2) en deux tours, ce qui fait un montant total de **70 590 000 FCFA (107 614 euros) distribués** en Décembre 2021

Au Tchad :

- Dans la zone de Oxfam-HELP Tchad au Tchad, 600 ménages (511 F et 89 H) ont reçu chacun 72 000 FCFA (36000 FCFA/ mois/ménage) pour les deux tours de distributions combinés. Un montant global de **43 200 000 FCFA** (65 858 euros) a été distribué lors de la réalisation de cette activité en Décembre 2021

Ainsi, **1470 ménages** au total ont reçu le cash pour un montant de **110.150.000 FCFA** (168 000 euros) au cours de la période de référence couverte par le présent rapport.



FATIME ABAKAR ABBAS, âgée de 60 ans, je suis mère de 6 enfants et je pratiquais l'élevage, mais j'ai perdu tous mes petits ruminants suite aux années de sécheresse. Cette année aussi la pluviométrie n'a pas répondu aux attentes dans toute la zone y compris mon village Nima situé dans la commune de Liwa (Tchad). Avant la réception du cash inconditionnel, je n'avais pas d'argent pour m'acheter les médicaments. Mais, « **A partir d'aujourd'hui je peux me payer les soins médicaux et les denrées alimentaires.** » J'ai reçu 72 000 FCFA après les deux tours de distributions. Cette somme va me permettre de soigner aussi mes enfants. Je remercie Oxfam et l'Union européenne.

Le Post-distribution Monitoring (PDM) réalisé durant cette période dans la zone de CARE Niger, montrent les résultats suivants :

- 97% des ménages ont trouvé que la distribution est propice aussi bien pour le cash conditionnel que pour le cash inconditionnel, parce qu'elle a coïncidé avec les périodes de soudures.
- Les montants reçus ont été suffisants pour couvrir les besoins des ménages (99% des enquêtés satisfaits des montants reçus et de la modalité de transfert utilisé par le projet).
- 96% des ménages se sentaient en sécurité sur les trajets pour se rendre sur les sites de distribution et sur les sites, contre 4% qui estiment qu'en rendant publique la distribution, cela pourrait exposer les bénéficiaires.

L'analyse de l'utilisation du cash (figure ci-dessous) montrent que les ménages utilisent essentiellement le cash reçu dans la satisfaction des besoins alimentaires du ménage (37% du montant), suivi par l'achat d'animaux (27%). 11% du montant reçu vont dans les dépenses liées à la santé et 12% est épargné. Une partie est encore utilisée pour rembourser les dettes du ménage, pour l'achat d'intrants productif ou les vêtements. Par ailleurs, le PDM a démontré un impact important sur la sécurité alimentaire des ménages et les moyens d'existence. En effet :

- 83% des ménages ont augmenté le nombre de repas par jour qui passe de 2 repas par jour avant la distribution à 3 repas par jour après la distribution ;
- 97% des ménages affirment avoir amélioré la qualité des repas ainsi que leur disponibilité alimentaire après les distributions du cash ;
- 85% des ménages ont amélioré leur revenu grâce à l'accroissement du capital de leurs AGR respectives.

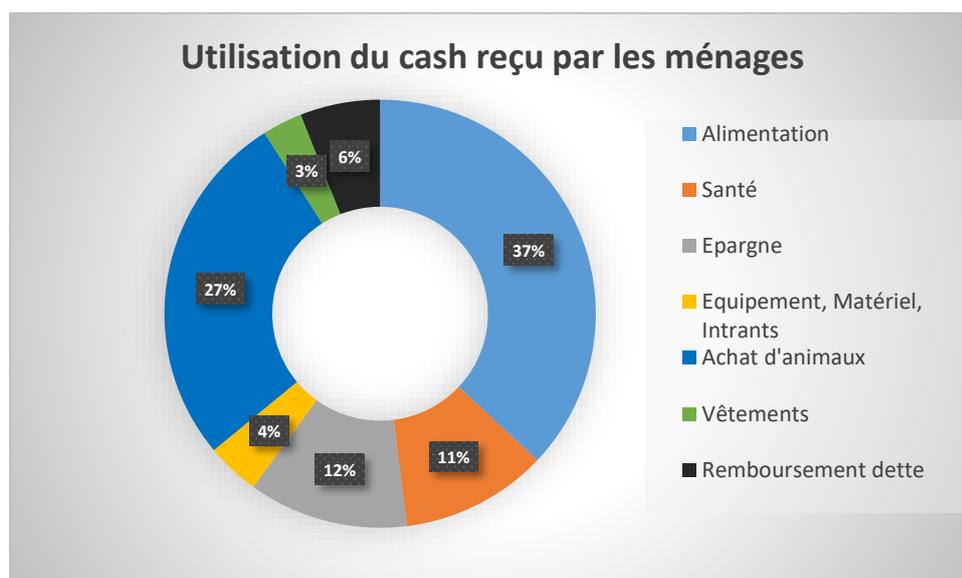


Figure 1 : Résultats PDM, Utilisation du Cash par les ménages

Activité 1.2. Soutien d'urgence en matériel/intrants pour le développement des moyens d'existence

Au Niger :

Dans la province d'Agadez, des matériels de maraichage et d'intrants d'élevage ont été distribués. Les intrants maraichers sont des kits ménages constitués chacun de 3 tuyaux PVC, 3 dabas, 1 râteau, 1 coupe-coupe, 1 pelle. Les intrants d'élevage sont constitués de kits ménages constitués chacun de trois (3) sacs de son de blé. Au total, **114 groupements** ont bénéficiés de kits maraichers et **122 ménages** ont bénéficiés de kits d'élevage. Néanmoins, les kits d'intrants des bénéficiaires ciblés dans les communes de Bilma et Fachi n'ont pas été couverts du fait de la limitation des déplacements dans ces zones en

raison de l'insécurité. À ce stade, des achats locaux ont pu être lancés et les intrants restants seront livrés et distribués aux bénéficiaires en Octobre 2021.



Photo 2 et 3 : Distribution d'intrants d'urgence dans la commune de Tabelot

Au Tchad :

- Dans la commune de Dibinitchi, province du Lac, après l'évaluation des besoins des bénéficiaires, l'équipe de CARE a eu à former avec l'appui des services techniques de l'État tels que secteur de SODELAC, Élevage, Environnement, Action Sociale, **300 ménages** du 26 au 31 Aout 2021. Ainsi **233 femmes** et **77 hommes** qui ont pris part à cette formation sur les techniques de production agricole : entretien des cultures et gestion des récoltes. Les 300 ménages appuyés sont repartis dans quatre (04) principales activités à savoir :
 - 173 sont des producteurs pluviaux dont 44 hommes et 129 femmes ;
 - 23 producteurs maraichers dont 8 hommes et 15 femmes ;
 - 98 petits commerçants dont 14 hommes et 84 femmes pour les petits commerçants (vendeurs des épices, beignets, cacahouète, Kola, savons/Omo) ;
 - 06 exploitants traditionnels (1 homme et 5 femmes) de natron.
-
- Dans les communes de Liwa et Daboua, l'équipe de Oxfam en collaboration avec les services techniques dont l'ANDER et les structures locales d'action (CDA et CLA) a procédé à une évaluation de besoins au niveau de 13 sites d'intervention identifiées dans le cadre de cette activité. Suite à cette évaluation 342 ménages ont exprimé le besoin pour l'agriculture, 230 ménages pour l'élevage et 28 ménages pour l'artisanat.

Ainsi, au mois de juillet 2021, les **342 ménages** qui ont exprimé le besoin en agriculture pluviale, 313 femmes et 29 hommes ont bénéficié des petits matériels agricoles (1026 houes, 684 pelles et 684 râtaux) et des semences de mil variété GB (87-35) pour une quantité de 5,3 tonnes pour emblaver une superficie de 513 ha.
- Le partenaire Help-Tchad a mis à la disposition des 230 ménages éleveurs des petits ruminants (173 femmes et 37 hommes), 1150 benzal 300 mg pour déparasiter un effectif prévu de 2300 petits ruminants dans les communes de Liwa et de Daboua.



Photo 4,5,6 et 7: Quelques images des sessions de distribution des matériels agricoles aux bénéficiaires

Résultat : 2. L'accès des ménages vulnérables aux services sociaux de base est amélioré.

Activité 2.1 Sensibilisation sur les pratiques familiales essentielles, l'équité de genre, les violences basées sur le genre et le changement climatique.

Dans les régions et provinces du Niger et du Tchad, des sessions de sensibilisations communautaires ont été réalisées sur diverses thématiques.

Au Niger, pour cette sensibilisation, deux troupes théâtrales locales (une par région) ont été sollicitées pour conduire des prestations ludo-éducatives foraines sur les thématiques ci-après : pratiques familiales essentielles dont l'allaitement maternel exclusif, l'utilisation des latrines, le lavage des mains, Consultation Prénatale), la malnutrition, la Chimio prophylaxie du Paludisme Saisonnier, le planning familial, la vaccination, le genre égalité/équité/VBG (violences physique, sexuelle et discrimination des femmes dans la prise de décision), la coexistence pacifique et le changement climatique. A Bosso compte tenu de la situation sécuritaire qui prévaut dans la zone, un contrat de 10 jours a été signé avec la Radio Lac de Bosso pour diffuser des audio des sketches réalisés par la troupe. Chaque diffusion est suivie de débats autour des thèmes organisés avec les leaders de la commune (invités à la radio). Pour l'estimation du nombre de personnes touchées, une enquête suivra pour avoir le taux d'écoute par les différents groupes pendant la période à laquelle les spots ont été diffusés.

Ajoutons que pour des raisons liées au respect des mesures barrières sanitaires contre la COVID 19, les sensibilisations de masse ont été suspendues dans la région d'Agadez.

Soulignons qu'en plus de cette sensibilisation de masse, les mobilisateurs communautaires du projet et les relais communautaires/Mamans lumières sont également chargés de conduire des animations de sensibilisation sur le terrain en groupe restreint. Aussi pour réduire les risques de double comptage, dans chaque localité, il est considéré le nombre le plus élevé de personnes touchées par les sessions de sensibilisations.

Pour cette année, au total 9122 personnes dont environ 56% de femmes ont été touchées par les sensibilisations.

Au Niger, les sessions de sensibilisation ont atteint 3442 personnes dont environ 62% de femmes dans la région d'Agadez alors que dans celle de Diffa 5680 personnes dont environ 52% de femmes. Dans la province du Lac au Tchad, dans la zone de CARE-ARDEK, les 12 mamans lumières et les 6 relais communautaires formés précédemment (Octobre 2022) continuent à informer leur entourage en attendant le démarrage effectif des activités de FARN reprogrammées au mois d'octobre 2021. Cette activité va démarrer avec la distribution de cash inconditionnel et les activités de FARN.

Activité.2.2 Dépistage de la malnutrition des enfants et référencement aux structures de prise en charge en cas de besoin

Au Tchad :

- Dans les communes de Kekedina et Dibinitchi, le dépistage systématique des enfants de 6-59 mois reprogrammé a été réalisé dans les 2 communes, du 26 octobre au 07 novembre 2021 (voir le rapport en annexe). Au total, 3548 sur 5673 enfants attendus sur l'ensemble des deux zones d'intervention (Dibinitchi et Kekedina) ont été dépistés soit, un taux de couverture de 63%. Sur les 3548 dépistés, 530 malnutris aigues modérés (MAM) identifiés ont été orientés vers les différents Foyers d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle (FARN) pour la prise en charge et 92 malnutris aigues sévères (MAS) ont été référés dans les centres de santé pour la prise en charge de la malnutrition sévère sans complication médicale. Soit un taux de couverture de dépistage de 63% et 18% de référence.
- Dans les 2 communes de Liwa et Daboua de la province du Lac, au Tchad, il y'a eu 2 966 enfants âgés de 6 à 59 mois qui ont été dépistés; soit un taux cumul des enfants dépistés qui est égal à 13,48 %. Enfin, des totaux de 40 enfants malnutris sévères et de 3 œdèmes qui ont été référés dans les centres de santé.

Au Niger, sur les 75 FARN prévus, 71 ont été mis en place et sont fonctionnels.

AU cours de cette année, au total, 3217 enfants de moins de 5 ans (1768 filles et 1449 garçons) ont été touchés au moins une fois par les séances de dépistage communautaire par les relais et les mamans lumières avec des taux de Malnutrition Aigüe Globale (MAG) qui ont varié de 2% à 11%. A la suite de séances de dépistage, les enfants malnutris sévères ont été référés vers les centres de santé pour les soins et la prise en charge tandis que les modérés ont été référés pour une prise en charge par les FARNs. Notons que la région de Diffa enregistre régulièrement les taux les plus élevés de MAG.

Dans la région d'Agadez, 1534 enfants de 6-59 mois (824 filles et 710 garçons) ont été dépistés au moins une fois avec un taux de MAG qui varie entre 2 et 4%,

A Diffa, sur 1683 enfants (944 filles et 739 garçons) ont été dépistés au moins une fois au cours de cette année avec des taux de MAG variant entre 6 et 11% voire environ 30% pour le dernier trimestre. Ces données, très préoccupantes du dernier trimestre, nous interpelle. Certes la région de Diffa, même avec l'enquête SMART, est en urgence avec un taux de MAG de près de 16% et des ruptures d'intrants de prise en charge auraient été enregistrées dans certains centre de prise en charge, mais nous nous permettons d'émettre des réserves sur la qualité et la fiabilité des données fournies par les relais pour ce trimestre. Il importe qu'une vérification soit conduite pour mieux nous situer.

A Diffa, sur 1069 enfants (516 filles et 553 garçons) dépistés, il serait enregistré 107 cas de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) et 213 de Malnutrition Aigüe Modérée (MAM) soit un taux de Malnutrition Aigüe Globale (MAG) d'environ 30%. Ces données, très préoccupantes, nous interpelle. Certes la région de Diffa, même avec l'enquête SMART, est en urgence avec un taux de MAG de près de 16%, mais nous

nous permettons d'émettre des réserves sur la qualité et la fiabilité des données fournies par les relais pour ce trimestre. Il importe qu'une vérification soit conduite pour mieux nous situer.

ACTIVITE	CIBLE	REALISATION	TAUX REALISATION	DE
<u>Appui à la mise en place de FARN</u>				
dez	Aga 25	21	84%	
a	Diff 50	50 ⁶	100%	
al	Tot 75	71	95%	
<u>Dépistage enfants dans les villages FARN</u>				
dez	Aga 1197	291	24%	
a	Diff 2393	1069	45%	
al	Tot 3590	1360	38%	

Tableau I : Synthèse des réalisations des FARNs.

Dans la mise en œuvre de cette activité il faut noter quelques difficultés.

- Malgré le critère de rapprochement des centres de santé dans la mise en place des FARN, il se trouve que certains FARN sont très distants et lors de référencement il faut parcourir une distance d'au moins 5 km et ce qui est difficile surtout dans les zones d'insécurité ;
- Les constructions de hangars n'ont pas suivi systématiquement la mise en place des FARN. Les Mamans Lumières (ML) utilisaient des domiciles privés pour leurs activités en attendant la construction des hangars ;
- La rupture fréquente des ingrédients dans les FARN
- Les quantités d'intrants placés dans les FARNs sont très insuffisantes pour permettre une prise en charge des MAM à travers un appui en intrants après les démonstrations culinaires pour permettre aux mères de continuer l'alimentation entre les sessions hebdomadaires d'animations des FARNs.

Il faut dans ce cas de commun accord avec les leaders communautaires identifier les sites publics pour que les ML puissent continuer leurs activités et aussi accélérer la construction des hangars sur les sites prévus. Certains FARN prennent déjà l'initiative de collecter quelques ingrédients par ménages pour la démonstration, mais le projet sensibilise les ménages pour utiliser aussi certains produits issus des cultures maraîchères telles que les tomates, carottes afin d'assurer un lien entre les activités du projet et surtout aller vers la durabilité de cette activité.

Encadré 1 : Rappelons qu'au Niger, pour raison de non budgétisation par le projet, les campagnes de dépistage annuelles de la malnutrition des enfants de moins de 5 ans au niveau des communes d'intervention du projet, prévues dans le document du projet, ne sont pas organisées.

Les données de dépistage présentées dans les rapports du Niger proviennent exclusivement des activités des relais et mamans lumières reposant sur la mesure du Périmètre Brachial (PB) des enfants de leurs villages respectifs. Ceci suppose que c'est presque toujours les mêmes qui sont dépistés. Par conséquent nous nous abstenons de cumuler les données afin de réduire les risques de comptage multiple mais nous considérons le nombre les plus élevés atteint lors d'un passage.

⁶ Seul 13 FARNs sont réellement opérationnels



Photo 8 et 9: Démonstration technique sur le dépistage d'un enfant par le relais communautaire dans la zone de CARE au Lac (Tchad)

Activité.2.3 Appui conditionnel en cash sous forme de CFW/CFL.



Photo 10, 11, 12 et 13 : Des demi-lunes réalisées dans la zone de Tabelot et fixation des dunes comme travaux CFW à Agadez et Diffa, (Niger)

Au Niger comme au Tchad, les activités de *cash for work* ont été menées et des paiements effectués. Toutefois, pour des raisons différentes, dans certaines localités ces activités n'ont pas été exécutées totalement. Cette activité n'a pas eu lieu dans la zone de CARE au Tchad à cause de l'identification des activités et bénéficiaires qui a pris en temps donc l'activité est prévue pour le 1^{er} trimestre de l'année 2022.

Au Niger :

Agadez, 503 bénéficiaires dont 228 femmes (soit environ 45%) ont été mobilisés par les activités de CFW dans les 3 communes d'intervention du projet avec 160 bénéficiaires (24 femmes et 136 hommes)

à Fachi, 226 (146 femmes et 80 hommes) à Bilma et 117 (56 femmes et 61 hommes) à Tabelot. Les bénéficiaires des communes de Bilma et de Fachi ont accompli 45 jours de travaux de fixation de dunes par des palissades de rachis de palmiers datte et ont été tous intégralement payés en deux passages, le premier après 20 jours de travail et l'autre à la fin. Par contre à Tabelot, les bénéficiaires travaillant sur la réalisation de demi-lunes pour le traitement physique de bassins versants qui alimentent les koris. Les travaux de CFW ont permis cette année, à la période indiquée pour le rapport, le traitement physique d'environ 38,4 hectares de terre dont 23 par la fixation de dunes et 15 par les demi-lunes dans les communes d'intervention du projet ;

A Diffa, 453 bénéficiaires dont 129 femmes (soit 28%) ont conduit les travaux de CFW pendant 40 jours et ont été payés en deux passages après 20 jours de travaux. A Bosso, 320 bénéficiaires ont réalisé des activités de salubrité avec balayage (collecte et incinération d'ordures ménagères, de déchets solides et plastiques) et élagage de buissons de prosopis dans le chef-lieu de la commune sous le contrôle et la supervision des techniciens de l'environnement. Ceci a permis d'améliorer l'hygiène environnementale et de dégager quelques voies de passage.

A N'Gourti, les travaux CFW ont mobilisé 113 bénéficiaires dont 38 femmes (soit 29 %) ayant mené des travaux de fixation de dunes par des palissades de branche de *Leptadenia pyrotechnica* et de lutte contre le déchaussement d'infrastructures communautaires par l'érosion éolienne par des maçonneries en terre pétrie comme rampe de protection. Pour la fixation des dunes, la Direction Départementale de l'Environnement de N'gourti a assuré l'encadrement et le suivi technique des travaux. A l'issue de ces travaux, trois classes et une case de santé menacées par l'érosion éolienne ont été protégées par des rampes en terre pétrie et 20 Ha de dunes ont été traités par fixation mécanique.

Au Tchad :

Dans la zone de Oxfam au Lac, 230 travailleurs dont 185 femmes issus des ménages très pauvres ont pu aménager des espaces de production maraîchères à travers le désherbage, nettoyage/dessouchage des pieds des espèces végétales au niveau des parcelles, renforcement et/ou installation de clôture en haie morte autour des parcelles, creusage des tranchées autour des parcelles pour la protection des cultures. Ces travaux se sont déroulés au mois d'Aout et Septembre 2021 et sur une durée de 45 jours au niveau de 6 sites/villages retenus (Allalefou, Foulikoura, Yerom, Kindja, Kirtchima, Karbalou, Alikindjiria), les travailleurs sont payés conformément aux jours prestés et au montant journaliers qui est de 2500 F. Au total, un montant de 25 875 000 XAF a été distribué aux 230 travailleurs et le montant global reçu par chaque ménage pour les 45 jours de travail est de 112500 XAF. Cette activité a permis d'aménager au total 32 hectares de périmètres agricoles reparti au sein des 6 villages d'intervention (05 ha à Karbalou, 02 ha à Alikindjiria, 07 ha à Kindja kirtchima, 06 ha à Foulikoura, 08 ha à Yerom et 04 ha à Allalefou).

Cette activité est réalisée en collaboration avec les services techniques en présence de l'opérateur Express Union au Tchad et NITA au Niger. La prochaine étape consistera à procéder à la création des centres d'alphabétisation pour permettre aux 370 bénéficiaires composés de FARN, des bénéficiaires des AGRs et des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) à apprendre à lire et écrire.

Activité.2.4 Appui aux 16 dispositifs de surveillance de la vulnérabilité déjà en place (remonter les informations, même transfrontalières, au niveau des communes).

Cette activité a été mise en œuvre essentiellement dans la zone de Oxfam au Tchad. Les autres membres du consortium sont au stade d'échange avec les structures de l'État en charge d'accompagner la mise en œuvre de cette activité. Ainsi dans la province/département du Lac au Tchad, une mission conduite par le point focal SISSAP de Bol accompagné des agents d'Oxfam a sillonné du 19 Novembre au 8 Décembre 2021 le département de Fouli pour faire le diagnostic, la mise en place et la formation des membres des SCAP RU. Cette mission a pour objectif de contribuer au renforcement du dispositif du SISAAP national et déconcentré pour mieux comprendre les forces et les faiblesses du réseau des systèmes d'alerte précoce mis en place dans la bande sahélienne et d'apprécier l'accès des communautés aux informations ainsi que les opportunités de mise en œuvre d'une approche plus intégrée de collecte, d'analyse et de partage de l'information.

C'est ainsi que 4 SCAP RU et 2 OSV ont été mis en place dans la commune de Liwa et de Daboua. Au total 71 personnes dont 07 femmes et 64 hommes font partie de ces SCAP RU mises en place en Décembre 2021. Le SCAP RU a pour rôle le suivi de la situation alimentaire ; nutritionnelle et pastorale dans les zones identifiées (les villages et les cantons) comme étant des zones structurellement vulnérables. L'intégration des communautés dans le dispositif, se justifie du fait que ces communautés disposent des connaissances endogènes leurs permettant de faire un suivi des indicateurs locaux afin d'identifier la vulnérabilité des communautés et locales. Leurs compétences sont intégrées aux nouvelles technologies en vue de renforcer la solidarité et la résilience des communautés. Ces informations seront collectées hebdomadairement et transmis mensuellement au niveau du point focal SISSAP pour le traitement et l'analyse. Celles-ci vont permettre au SISSAP de produire et partager les bulletins.

Activité.2.5 Mise en place de 7 boutiques de droit pour la sensibilisation sur les violences basées sur le genre (VBG) au profit de 40.806 femmes.

Pour avoir une compréhension commune de tous les membres du consortium, des notes de cadrage ont été élaborées sur cette activité et validées par tous les membres du consortium. Les boutiques de droit permettent de fournir aux populations des services juridiques gratuits. Les boutiques de droit permettent aux femmes et aux filles d'avoir une assistance et les informations relatives à tous les domaines du droit leur concernant. Dans la mise en œuvre, les équipes ont pris attache avec les organisations féminines notamment AFJT au Tchad et AFJN au Niger.

Au Tchad, une convention a été signée avec AFJT pour permettre l'accompagnement dans la mise en œuvre de cette activité depuis le mois d'août 2021. Dans les MoU avec AFJT, il est que l'Association :

- Fournisse aux populations des services juridiques à travers l'identification, l'appui et l'accompagnement pour l'orientation juridique, judiciaire et sécuritaire ;
- Apporte aux femmes et aux filles victimes de violences une assistance juridique en recevant et traitant les cas de personnes ayant vécu des VBG ;
- Assure la sensibilisation préventive par le biais de conseils directs aux victimes ou des animations mobiles dans la communauté ;
- Diffuse des dispositions légales nationales et internationales protégeant les femmes et les filles contre les violences.

Le démarrage de cette activité n'a pas avancé conformément à notre la planification du projet. Des réflexions sont en cours pour que CARE Tchad passe par un autre partenaire avec les leçons tirées de l'AFJT. Néanmoins, on note quelques réalisations :

Pour la zone de Liwa :

- ✓ Formation des para juristes : 30 personnes touchées dont 10 hommes (leaders communautaires) et 20 Femmes ;
- ✓ Deux causeries éducatives sur le droit de la femme et VBG dans la zone de Liwa avec 221 personnes touchées réparties comme suit : 43 Hommes et 121 Femmes.
- ✓ Sensibilisation sur le droit de la femme et VBG dans la zone de Liwa : 802 personnes touchées réparties comme suit : 137 Hommes, 569 Femmes et 186 Enfants.

Pour la zone de Daboua :

- ✓ Deux (2) causeries éducatives sur le droit de la femme et les VBG: 223 personnes touchées réparties comme suit : 96 Hommes et 127 Femmes ;
- ✓ Deux (2) sensibilisations : 908 personnes touchées réparties comme suit : 250 Hommes ; 470 Femmes et 188 Enfants.
- ✓ Construction de quatre espaces communautaires dont 1 à Djilkori, 1 djaouné1, 1 goum et 1 à Nguelemi.

Au Niger, CARE est le seul partenaire qui a cette activité à mettre en œuvre. Des contacts ont eu lieu avec l'AFJN, mais n'ayant une représentation dans la zone d'Agadez où l'activité doit être mise en œuvre, l'AFJN a proposé à CARE de collaborer avec une organisation locale qualifiée dans ce domaine. Des contacts ont été prises avec d'autres structures ayant la capacité de se déployer dans la zone d'intervention du projet RECOSOC mais leurs propositions budgétaires sont nettement supérieures à ce qui est prévu sur la ligne budgétaire affectée à cette effet. Un réajustement budgétaire s'impose pour pouvoir conduire cette activité

Il est important de prendre en compte toutes ces difficultés et tirer les leçons adéquates. D'ores et déjà pour CARE au Tchad, il est indiqué d'aller avec une autre organisation compétente dans ce domaine. Une évaluation des activités sera faite par Oxfam Tchad pour apprécier le niveau de mise en œuvre avec AFJT et prendre les dispositions nécessaires pour la suite.

Activité.2.6 Promotion de l'enregistrement des naissances à travers la collaboration entre les autorités locales et les relais communautaires.

A Agadez, les superviseurs ont été invités à intégrer dans leurs activités de mobilisation dans nos villages d'intervention du projet RECOSOC des sensibilisations sur la promotion de l'enregistrement des naissances dont le contenu a été conçu après un diagnostic du contexte. En outre, ils doivent saisir les opportunités de rassemblement des femmes de plusieurs villages les jours de la pesée (anthropométrie et distribution d'aliments thérapeutiques pour la lutte contre la malnutrition) des enfants de moins de 5 mois dans les CSI pour y organiser des sessions de sensibilisation sur la thématique, enregistrement des naissances.

D'autre part, des réflexions sont en cours pour un partenariat avec les radios communautaires pour des plages de sensibilisation sur la thématique et un appui à l'organisation des audiences foraines avec un juge de la zone pour principalement l'établissement d'extraits de naissance aux enfants dans la zone d'intervention. A ce niveau également, le budget disponible ne permettant pas d'organiser ces deux dernières activités, parce que les couts prévus étaient sous-estimés, une proposition de révision budgétaire nécessaire basée sera formulée sera formulées pour la réalisation de ces activités

Résultat 3 : Protection et promotion des moyens d'existence des ménages vulnérables via un paquet multisectoriel complet

Activité.3.1 Appui aux femmes et jeunes pour le développement d'AGR.

Pour renforcer l'autonomisation et le leadership des femmes et des jeunes au sein de leur communauté, Oxfam et CARE ainsi que les partenaires de mise en œuvre à travers cette activité a prévu d'appuyer les femmes et les jeunes des ménages très pauvres à mener des activités génératrices de revenu.

Ainsi au Tchad, dans la zone de Oxfam au Lac, le projet a appuyé **400 bénéficiaires** dans le cadre des petites subventions d'une valeur de 75000 F/personne. Pour les aider à mieux gérer leur subvention et assurer une pérennité de leurs AGR, une séance de formation a été organisée en Aout 2021 à l'endroit des bénéficiaires repartis dans vingt (20) sites/villages dont 14 dans la commune de Liwa et 6 dans celle de Daboua. Le thème de cette formation a porté sur les techniques de création et gestion des activités génératrices des revenus. Au total 400 bénéficiaires dont 334 femmes et 66 hommes ont été formés par les techniciens de la délégation de l'Action Sociale avec l'appui des agents d'Oxfam. Lors de cette formation, différents types d'AGRs ont été proposées individuellement par les participants : ce sont entre autres :

- La commercialisation des produits agricoles (maïs, mil, riz, blé sorgho...);
- La vente des petits ruminants ;
- Les petits commerces (vente des denrées alimentaire, vente des vêtements etc. ...)

Au total, **400 personnes** dont 334 femmes et 36 hommes ont bénéficié de 30.000.000 XAF



Au Niger, cette activité est au démarrage avec une analyse préalable des opportunités économiques qui a pu identifier les types d'AGRs à conduire. On peut

retenir entre autres l'artisanat, le petit commerce, la friture/restauration, la couture, l'embouche/Elevage et la production de fromage et l'extraction du sel. Notons que cette dernière activité concerne particulièrement les communes de Bilma et Fachi.,

Photo 14 : Bénéficiaires du Cash Grant du site de Aliga koulboua et de Kindjakirtchima

Activité.3.2 Appui à la création/soutien des groupes d'épargne-crédit.

Pour la mise en place des groupements AVEC, notons que CARE a une très grande expertise dans la mise en œuvre de cette activité. Au Tchad comme au Niger c'est CARE qui assuré la formation des staffs membres du consortium sur l'approche, ce qui a permis de démarrer cette activité dans une compréhension et approche commune.

Ainsi au Tchad :

Dans la zone de CARE, 30 groupements AVEC ont été créés en date du 28 décembre 2020 au 08 janvier 2021 et dont 90 membres ont durant cette même période été formés, dont trois membres leaders. Ces 30 groupements totalisent 896 membres dont 4 hommes. Au total c'est 10 agents villageois qui ont été identifiés et formés dans l'encadrement et le suivi des groupements lors de leur réunion.

Dans la zone de Oxfam 34 groupements existants ont été identifiés lors du diagnostic, mais 10 groupements composés de 187 membres dont 135 femmes et 12 hommes à Liwa, 28 femmes et 12 hommes à Daboua.

Au Niger :

- CARE en prélude à la mise en place des groupements AVEC et pour une harmonisation des méthodologies, et disposant d'une expertise avérée de l'approche AVEC, a organisé un atelier de renforcement de capacité des équipes de tous les autres membres. Après cette formation, les équipes ont enclenché le processus de mise en place des groupements AVEC. Ceci a permis la mise en place de 102 groupements féminins (55 à Tabelot, 20 à Bilma, 2 à Agar, 3 à Zobaba et 22 à Fachi) totalisant 2493 femmes adhérentes et 7 Agents Villageois (AV) dont un seul homme ont reçu des orientations et une formation de base pour le suivi des groupements (5 à Bilma dont un homme et 2 à Fachi). Après cette formation, 55 groupements féminins ont été mis en place totalisant 1285 adhérentes ;
-
- Chez Oxfam Niger, après la formation conduite par CARE 41 groupements féminins dont 26 à redynamiser et 15 créations (Bosso : 25 dont 22 à redynamiser et 3 création et 16 dont 4 à redynamiser et 12 création à N'gourti) ont été mis en place. L'ensemble de ces groupements totalisent 982 femmes soit une moyenne de près de 24 membres par groupement. Pour leur encadrement, il a été identifié et sélectionné à Bosso 5 AV (dont 3 nouveaux) et à N'gourti 6 AV (Tous nouveaux). Il n'y a que des femmes qui ont été retenues comme AV.

Au total, 183 groupements ont été mis en place dans les deux pays dont 142 et sont déjà fonctionnels et suivi par les partenaires. Ces groupements totalisent 3576 membres. Dans l'ensemble, il ressort des suivis que les groupements fonctionnent normalement. Les membres se réunissent régulièrement 4 fois dans le mois à raison d'une fois par semaine. Les membres cotisent régulièrement (7500FCFA de cotisation moyenne hebdomadaire), les prêts s'octroient entre les eux et le remboursement se fait sans « intérêt » pour des raisons religieuses. Les discussions sont en cours avec les membres pour lever cette confusion à travers les suivis et appuis conseils de l'équipe du projet tout en impliquant les leaders religieux.

Dans le dispositif de fonctionnement des groupements AVEC, la caisse de Solidarité représente une grande opportunité de Cohésion Sociale, puisque la Caisse de Solidarité permet d'assister les membres à couvrir certains besoins spécifiques liés aux cas sociaux (les décès, déplacement, Santé, etc...).



Photo 15 et 16 : Formation et mise en place des groupements AVEC dans la zone de CARE et Oxfam au Tchad

Activité.3.3 Appui à la production agrosylvopastorale, halieutique et l'artisanat.

L'activité d'appui à la production agricole est plus avancée du côté de Tchad que la partie Niger où les équipes sont en phase de validation des sites et discussion avec les services techniques pour la réalisation des travaux. Au Tchad, plus de 6 ha sont déjà clôturés dans les provinces de Lac et Kanem au Tchad avec un système californien fonctionnel pour le développement des cultures maraîchères. Les banques céréalieres et aliment bétail sont en phase de construction. Les paragraphes ci-dessous donnent des détails par pays et zones.

Pour la partie sensibilisations sur l'adaptation au changement climatique, l'équité de genre, la promotion du leadership

Au Niger,

- Du 28 au 30 Juillet 2021, un exercice d'analyse VRA de la Commune de Bosso a été organisé à Diffa avec la participation de la plupart des membres du consortium, des autorités locales - administrative, coutumières et techniques-, des Organisations locales de la société civile, des représentants de jeunes et des femmes ainsi que des principaux moyens d'existence de la zone d'analyse -Bosso-. Cet exercice facilité par le Coordinateur régional du RECOSOC, point focal VRA en Afrique de l'Ouest, a abouti à un premier plan d'action pouvant servir de référence pour des interventions futures. Soulignons que le nouveau maire élu de Bosso a pris part à cet exercice. Le même exercice a été conduit dans la zone de Bagasola au Lac avec l'ensembles des acteurs locaux.



Photo 17 et 18 : Atelier VRA à Diffa

*Systèmes d'irrigation adaptés et sécurisation « clôture » des sites maraîchers***Au Tchad : au total plus de 6 ha ont été sécurisés pour la production maraîchères**

Dans le cadre de l'appui à l'amélioration de la production maraîchère en faveur des ménages bénéficiaires structurés en groupements, **4 sites maraîchers** sont clôturés en grillage avec un système d'irrigation californien dans la zone de Oxfam au Tchad: Ce sont 10 groupements maraichers (67 hommes et 73 femmes exploitants) qui sont formés par les techniciens de la SODELAC de Fouli sur les itinéraires techniques de cultures maraîchères. Pour les aider à mieux exercer leurs activités, des intrants agricoles et outils ils aratoires ont été distribués (voir les images ci-dessous) par le partenaire Help-Tchad. Pour les intrants il s'agit d'oignon, l'aïl, la laitue, tomate et piment d'une quantité d'environ 180 Kg après un test de germination réalisé par SODELAC avec un taux de germination de 98% pour l'oignon.

- Dans la zone de CARE au Tchad, **2 sites maraîchers** sont clôturés d'un hectare chacun.

Au Niger : 6 sites sont retenus après des missions d'identification en collaboration avec les services techniques, dont 3 sites à Agadez et 2 à Diffa. Les travaux n'ont pas encore démarré sur ces sites.

Les stocks de proximité.

Il s'agit pour cette activité de mettre en place des stocks communautaires suivant le niveau de vulnérabilité des zones cibles notamment les capacités de production agricole, l'accessibilité de la zone et l'emplacement. Ainsi 22 stocks communautaires sont attendus d'être mis en place.

Au Tchad, on totalise 4 stocks communautaires en cours de construction et mise en place dans la province de Lac (zone de Oxfam).

- La construction de 04 stocks de proximité : les 04 sites/villages ont été identifiés avec l'implication des services techniques du CLA et CDA de Fouli. Il s'agit des sites de : Commune de Liwa : Yollet et Kiskra (pour la construction de 02 banques céréalières) et commune de Daboua : Alikindjirya (pour la construction d'une banque céréalière) et Nguilbia (pour la construction d'une banque d'aliment bétail). Les accords sociaux ainsi que les mémorandums d'entente pour la mise à disposition des terres ont été signés par les communautés, les autorités et Oxfam. Le contrat de l'entreprise chargée de faire les travaux a également été signé. L'entreprise Beton Plus est en charge des travaux de construction des banques pour un montant de 16 millions. L'équipe Wash et les communautés bénéficiaires assurent le suivi quotidien des travaux. Les travaux ayant pris du retard sur le chronogramme initial, une nouvelle planification a été faite et l'entreprise a pris l'engagement de terminer les travaux avant la fin du mois de Décembre 2021, engagement qui n'a pas été honorés car mais les travaux ne sont toujours pas achevés à la fin du mois de décembre.

Au Niger, le diagnostic a fait ressortir l'existence de Banques Céréalières avec des magasins déjà construits par d'autres acteurs et que le projet viendra renforcer ces stocks.

- A Agadez dans la zone de CARE, il a été convenu renforcer trois Banque d'Aliment de Bétail (BAB) et trois (3) Banques Céréalières (BC) sur quatre (4) sites : Un (1) à Bilma avec un BAB et BC, Un (1) à Fachi avec un BAB et BC et deux (2) à Tabelot -Barghot avec BC et Thighmen avec un BAB-). Les DAO sont en cours d'élaboration pour l'acquisition des stocks.
- A Diffa, c'est uniquement des BC qui vont être appuyées du fait qu'après concertation avec les autorités locales (Municipales et les services techniques) et certains partenaires, il y a des acteurs qui se sont déjà positionnés pour la mise en place de stocks d'aliment pour le bétail. A titre illustratif, le PROLAC a annoncé la mise en place de 100 tonnes d'aliments pour le bétail. Les communautés ont, alors, opté pour un appui du projet RECOSOC en céréales compte du fait que cette année la campagne agro-sylvo-pastorale n'a pas répondu aux attentes des populations. Ainsi, il a été convenu appuyer 6 BC dont 4 à N' gourti (Kossotori, Blahardey, Yogo et Djourey) et 2 à Bosso (Bosso Wango et Site des réfugiés/PDI). Les marchés ont été adjugés mais les vivres n'ont pas été livrés pendant la période couverte par le présent rapport

Mise en place des groupements pour la production des plants fruitiers et forestiers :

Cette activité a été conduite au **Tchad par Oxfam** à travers les étapes suivantes :

- Une mission organisée par l'équipe de la sécurité alimentaire en collaboration avec les services de l'environnement et de la SODELAC dans les communes de Liwa et de Daboua. L'objectif de cette mission était d'identifier les groupements pour la production des plants fruitiers et forestiers, identifier les espèces fruitières et forestières à produire par site/village de manière participative avec les groupements mis en place et signer des accords sociaux pour les espaces réservés à la production des plants fruitiers et forestiers avec les autorités communautaires et les autorités administratives.
- Les sites/villages concernés par cette activité sont de part et d'autre au niveau de 02 communes : Commune de Liwa : Guim, Baloul, Kandjakouta, Kamboula et Allalefou et Commune de Daboua : Bourora.

Au total 6 groupements mixtes (15 personnes par groupement) composés de 81 femmes et 09 hommes ont été mis en place dans les 6 sites précités. Le processus d'acquisition des semences a été enclenché

et les matériels destinés à la production des plants fruitiers et forestiers sont déjà acquis. Il ne reste qu'à les distribuer au niveau de 06 sites/villages avant le lancement de la production des plants fruitiers et forestiers. En prélude à cette activité, les six groupements seront formés sur les techniques de productions de plants fruitiers et forestiers par les techniciens de l'environnement et de SODELAC de Fouli. Les espaces choisis par les communautés au niveau des 06 sites/villages pour la production des plants fruitiers et forestiers seront également clôturés en grillage.



Photo 19,20 et 21 : Installation de système d'irrigation et confection des planches sur le site maraicher de Baloul dans la province de Lac au Tchad

OS 2 : Améliorer la cohésion sociale et la gestion des conflits communautaires liés aux ressources naturelles au Niger et au Tchad

Résultat 4: Renforcement de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits, de la capacité d'influence et des rapports entre les habitants des communes du projet et les structures décentralisées et les autorités locales (Total ménage: 2832)

Activité.4.1 Formation sur la prévention et gestion de conflits au profit des différentes parties prenantes.

Au Niger, en début d'année, l'équipe de International Alert a conduit une analyse préalable de la sensibilité au conflit du projet sur la base de l'exploitation de données secondaires et des entretiens directs avec les équipes terrain. A l'issue de cette analyse des recommandations ont été formulées et partagé avec toutes les équipes opérationnelles des différents membres du Consortium.

Dans l'optique d'avoir une compréhension commune de tous les membres du consortium pour une intégration harmonisée de l'approche "sensibilité au conflit" dans l'implémentation de toutes les activités du projet, l'équipe de H.E.D Tamat a organisé avec la facilitation d'International Alert un renforcement de capacités sur le concept. Il convient de préciser que cette approche "sensibilité au conflit", essentielle pour renforcer la cohésion sociale et consolider la paix, concerne toutes les parties présentes du projet (staff, autorités, services techniques). Mais, du fait que la divergence des attentes pour les toutes parties par rapport à ce concept, il a été convenu d'adapter le contenu de la formation à chaque cible et conduire les formations séparément à travers des séries d'ateliers organisés par H.E.D Tamat et facilités par IA. La première session a donc concerné uniquement les staffs des structures membres du consortium. Les autres parties prenantes ont été par la suite touché par ce renforcement de capacité. Il s'agit des journalistes de la zone d'intervention et les chargés de communications des ONGs membres, les autorités locales, administratives, les leaders communautaires et les structures communautaires. Ce renforcement de capacité vise à doter les parties prenantes, au niveau communautaire et locale, du programme RECOSOC en compétences et outils dans l'analyse sensible au conflit et la sensibilité au conflit, de façon générale. Au total 89 personnes (9 femmes et 80 hommes) y ont pris part aux différents ateliers organisés dans les chefs-lieux des communes d'interventions.

Il était aussi planifié une formation des formateurs, qu'IA faciliterait, à l'endroit des partenaires de mise en œuvre du consortium au Tchad. A la suite de cela, les formés répliqueraient au niveau des autorités et parties prenantes locales dans les régions du Lac et du Kanem, au Tchad. En effet, au cours des différentes séances d'atelier de formations tenues au Niger (les 5 communes d'interventions), nous avons constaté que la majorité des participants ne pouvaient pas lire et écouter en langue officielle (français), mais plutôt dans leurs langues locales, la traduction en langues locales a permis d'assurer les formations.

Sous-activité A.4.3. Formation Staff Projet sur le Safe Programming

Les membres du consortium composés de Oxfam, CARE et HELP ont bénéficié d'une session de renforcement capacité sur le Safe Programming/la programmation sûre (une approche qui consiste à intégrer des mesures préventives afin d'éviter de nuire par inadvertance à toute personne participant aux activités et de ne pas porter atteinte aux principes et aux standards qui guident notre travail). Cette session a été organisé du 27 au 29 septembre 2021 à N'Djamena et a regroupé 20 personnes dont 5 femmes. Cette session a permis aux membres du consortium d'améliorer leurs connaissances non seulement sur la programmation sûre mais aussi sur les concepts basiques de genre et pouvoir, conduire une analyse rapide de genre, les notions de violences et discrimination contre femmes et filles les normes minimales pour le travail avec survivantes des violences sexuelles avec un focus sur le système de référence et principes, les lois et normes sociales discriminatoires contre les femmes et la masculinité positive, la communication et le plaidoyer non discriminatoire. Il y a eu aussi une présentation de la note

de cadrage aux participants pour une meilleure appropriation. Selon les participants, cette formation devrait être réalisée au début du projet pour mieux approprier les outils et les connaissances pour garantir que nos interventions ne nuisent par inadvertance les bénéficiaires les partenaires et les prestataires de services.

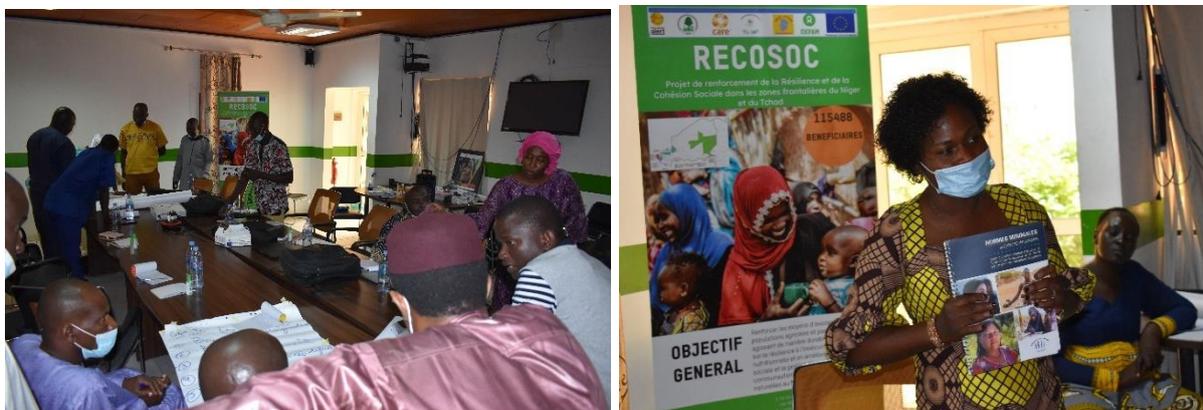


Photo 22 et 23 : Travaux de groupe sur la programmation sûre Présentation sur les normes minimales pour travailler avec les survivantes/UNFPA

Activité.4.4 Construction/ réhabilitation de puits de la paix et création / redynamisation des Comités d'Eau.

La coordination régionale du projet a élaboré une note de cadrage (annexe IX) dont l'objectif vise à préciser l'approche méthodologique devant conduire à la détermination des points d'eau propices pour l'implémentations de l'approche Puits Pastoraux de la Paix. Cette démarche est participative et permettra de prendre en compte l'implication des usagers dans toutes les phases d'implantation de ces puits en vue d'assurer la définition de règles et mécanismes durables de gestion de ces ouvrages.

Ainsi cette activité a pu démarrer au Niger par l'intermédiaire du partenaire HED Tamat. Sous la base d'une note de cadrage conçu et validée avec l'appui de la coordination régionale du consortium pour baliser la conduite de cette activité afin de permettre à tous les membres d'avoir une compréhension commune et pour une harmonisation de l'approche, le partenaire en charge de cette activité, H.E.D. Tamat a organisé des missions conjointes avec les directions régionales de l'hydraulique de la zone d'intervention pour l'identification des sites d'implémentation de cette approche. A l'issue de ces missions, des réunions ont été tenues avec divers acteurs (Autorités coutumières, les services techniques, des représentants de quelques associations de jeunes et de femmes pour la validation des sites. Dans chaque commune, les réunions ont été sanctionné par des PV co-signés par H.E.D. Tamat et la mairie. C'est ainsi que quatre (4) sites (deux par région) ont identifiés. Il s'agit des sites de :

- Indakat pour la commune de Tabelot et de Dafou pour la commune de Bilma dans la région d'Agadez ;
- Kargawar et Madey dans la commune de N'gourti, région de Diffa.

L'une des difficultés que les partenaires rencontrent sur cette activité est la sous budgétisation. Les devis estimatifs dépassent largement le montant alloué pour le cas du Niger particulièrement. Sur les 4 puits prévus, il ne serait possible avec le montant actuel que d'en réaliser 2 puits. D'où la nécessité de prévoir une révision budgétaire éventuellement.

Activité.4.6 Création et/ou soutien de fora communautaires et départementaux pour la construction de la paix (niveau Commune).

Sur la base d'une enquête/étude sur le niveau de confiance et la perception de la sécurité, un programme de formation et d'accompagnement pour tous les membres du consortium et les parties prenantes du projet (communautés, collectivités territoriales, société civile, associations des jeunes et femmes, etc.) sera développé pour renforcer leur compréhension des dynamiques de conflit (y compris les griefs

politiques, sociaux et économiques) dans les zones cibles ainsi que de leurs propres rôles et responsabilités par rapport à ces dynamiques. Cette étude va contribuer à la conception des activités de cohésion sociale du projet, et notamment à la conception du renforcement de capacités des réseaux locaux pour la paix dans les quatre régions cible de RECOSOC.

La première phase de l'étude a été finalisée dans les quatre régions cible de RECOSOC du 21 Aout au 10 septembre 2021 au Niger et du 27 octobre au 5 Novembre 2021 au Tchad. Cette première phase consistait à conduire une enquête quantitative pour collecter des informations auprès des individus, répartis en deux catégories : bénéficiaires et non bénéficiaires, à travers un questionnaire aux réponses mixtes (ouvertes et fermées). Sur la base des résultats de l'étude, le consortium concevra un programme de renforcement des capacités, pour permettre aux communautés de concevoir leurs propres initiatives de cohésion sociale. Le rapport et les résultats sur la phase 2 quantitative sont est cours de rédaction et feront l'objet d'une présentation au consortium. Ensuite, pour les prochaines étapes IA organisera l'enquête qualitative.

Activité.4.10 Formation de journalistes sur la sensibilité aux conflits (animateurs de radio communautaires inclus) et production et diffusion d'émissions radiophoniques et des messages de paix dans les langues parlées par les communautés cibles (Kanembou, Boudouma, Arabe, Gourane et Français).

Du 06 au 10 Septembre, deux sessions de formation sur la sensibilité aux conflits ont été organisées par HED Tamat en collaboration avec International Alert (IA) à l'intention des journalistes de l'ORTN, des radios privées, l'Association des Blogueurs pour une Citoyenneté Active (ABCA) et animateurs des radios communautaires des régions d'Agadez et Diffa.

Au total, vingt (20) participants dont 2 femmes (Chargée communication d'Oxfam et une blogueuses d'Agadez) ont pris part à ces deux sessions.

Après celle du Niger, la formation des journalistes sur la sensibilité aux conflits s'est déroulée du 27 au 28 Octobre 2021 dans la commune de Mao (Province du Kanem). L'atelier a regroupé 14 journalistes dont une (01) femme. Les participants sont venus des 4 zones d'Interventions du projet et de la capitale N'Ndjamena. L'objectif de cet atelier était de renforcer la capacité des journalistes des médias privés ou publics et les animateurs des radios communautaires sur la sensibilité aux conflits. Il a permis aussi de tester les connaissances des participants et surtout de connaître leurs capacités à être acteur de cohésion Sociale et de paix. C'était aussi une opportunité de construire les bases de collaboration allant de 2022 à 2023 avec les membres du consortium et de l'équipe de communication afin de préparer et réaliser les débats radiophoniques et la diffusion des messages de paix diffusés dans toutes les langues locales. Le contexte de la pandémie du Covid-19 n'a pas permis de réaliser la formation. Car elle a été prévue en Juin 2021 puis elle s'est réalisée vers la fin du mois d'octobre 2021.



Photo 24 et 25 : Formation des journalistes sur la sensibilité aux conflits a Mao au Tchad

Activité.4.11 Définition et implémentation d'une stratégie d'influence et plaidoyer pour la mise en échelle des bonnes pratiques et maximisation des impacts du projet.

Un atelier a été organisé au Niger comme au Tchad pour l'élaboration du plan d'action de la stratégie de plaidoyer et influence du projet RECOSOC avec l'appui de l'équipe de la coordination régionale du consortium. Les membres du consortium du projet RECOSOC (CARE, Oxfam, HED TAMAD, leur coordination nationale) ainsi que des acteurs publics et privés intervenant sur les questions de paix, cohésion sociale et prévention de conflit à savoir des représentants de certains ministères (Promotion de la femme et de l'Action Sociale ; Action humanitaire et de la gestion des catastrophes ; Aménagement du territoire et du Développement communautaire ; Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant et de la société civile (Association des Femmes Juristes du Niger, la cellule inter consortia...) ont pu prendre part à cette rencontre. A l'issue, un draft de plan comprenant les activités proposées par axe d'action (Recherche, Lobby, Alliances, Communication et Mobilisation), la période, la priorité (1 à 3), et le coût en lien avec les changements à court et moyen terme attendu des actions d'influence a été produit. Ce plan, permettra d'aller vers l'opérationnalisation de la stratégie d'influence du projet au cours de cette troisième année.



Photo 26 : Participants à l'atelier d'élaboration de plan d'action de la stratégie d'influence de RECOSOC à Niamey

Activité.4.12 Conception, élaboration et diffusion de matériel audiovisuel.

Au cours de la période de référence, une mission conjointe avec les journalistes des médias locaux a été organisée parallèlement à la mission de suivi trimestriel des activités dans les communes de Dibinitchi, Kekedina, Liwa et Daboua, au cours de cette mission, 9 articles accessibles sous les liens ci-dessous ont été publiés suivis de 5 publications sur la page du projet.

N°	Média / Site	Articles
1	Le Visionnaire/Kekedina-Kanem	https://levisionnairetchad.com/les-femmes-du-kanem-encouragees-a-la-cohesion-sociale/
2	Le Visionnaire/Kekedina-Kanem	https://levisionnairetchad.com/le-recosoc-appuie-des-groupements-maraichers-dans-le-kanem/
3	Le Visionnaire/Kekedina-Kanem	https://levisionnairetchad.com/recosoc-forme-des-mamans-lumieres-et-relais-communautaires-dans-les-provinces-du-lac-et-kanem/
4	Nouvelles.td/Kekedina-Kanem	https://nouvelles.td/2021/07/11/tchad-le-recosoc-appui-4-groupements-de-culture-maraichere-dans-le-kanem/
5	Novelles.td/Liwa-Lac	https://nouvelles.td/2021/07/08/tchad-le-recosoc-forme-plusieurs-menages-pour-la-lutte-contre-la-malnutrition-au-lac/
6	Novelles.td/Dibinitchi/Lac	https://nouvelles.td/2021/07/13/tchad-des-cash-distribues-aux-villages-du-lac-et-du-kanem-pour-faire-face-a-la-periode-de-soudure/
7	Novelles.td/Dibinitchi/Lac	https://nouvelles.td/2021/07/13/tchad-des-cash-distribues-aux-villages-du-lac-et-du-kanem-pour-faire-face-a-la-periode-de-soudure/
8	Toumaï Web-médias/Dibinitchi-Lac	https://www.toumaiwebmedias.com/2021/07/07/humanitaire-une-equipe-de-suivi-du-consortium-recosoc-au-lac/
9	Toumaï Web-médias/Dibinitchi-Lac	https://www.toumaiwebmedias.com/2021/07/09/lac-tchad-recosoc-outille-les-femmes-dans-la-lutte-contre-la-malnutrition/

2.3. Matrice de cadre logique à jour

La matrice de cadre logique devrait évoluer au cours de la durée de vie de l'action (c'est-à-dire des projets): des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour intégrer de nouvelles activités, des colonnes supplémentaires peuvent être utilisées pour mentionner des cibles intermédiaires (niveaux de référence) lorsqu'il y a lieu et les valeurs seront actualisées régulièrement dans la colonne prévue pour rendre compte des résultats obtenus (voir « Valeur actuelle »). Le terme « résultats » désigne les produits, les effets et l'impact de l'action.

Le cadre logique peut être révisé en tant que de besoin (dans le respect des dispositions du point 9.4 des conditions générales).

Pour pouvoir faire un suivi exhaustif et rigoureux du projet à travers la matrice de cadre logique présentée, différentes actions ont été mises en place, comme ces qui suivent:

A. *Système de Suivi, Évaluation, Apprentissage, Redevabilité :*

a) *Suivi*

Au cours de la période de référence, l'unité SEAR du projet a effectué trois missions de suivi des activités dans les zones d'interventions dont 3 au Tchad (Mars, Juillet et Novembre 2021) et 1 au Niger (Octobre 2021). Ces visites de terrain ont permis d'échanger avec les équipes de mise en œuvre sur le niveau d'exécution des activités planifiées, les difficultés et défis opérationnels susceptibles de compromettre la mise en œuvre du projet en direction des résultats et objectifs attendus. Ainsi le défi majeur identifié sur l'ensemble de la zone visitée est le faible niveau de mise en œuvre des activités conformément au plan global de travail établi. Cette contreperformance s'explique par plusieurs facteurs notamment la situation sécuritaire, des difficultés structurelles internes aux organisations membres du consortium, la non maîtrise des méthodologies de mise en œuvre de certaines activités, une faible communication avec la coordination régionale. L'analyse de ces facteurs a conduit à des propositions, actions et recommandations nécessaires à l'amélioration de la capacité de mise en œuvre des activités en particulier et la qualité de l'action en général. Ces visites ont été également l'occasion de rencontrer les autorités locales et les services techniques de l'état impliqués dans la mise en œuvre pour s'assurer de la qualité de leur collaboration avec les membres du consortium dans le cadre des activités. Ces échanges ont permis de recueillir leurs impressions et avis sur les activités mises en œuvre. Enfin, la mission a permis de visiter les réalisations du projet sur le terrain et discuter avec les ménages bénéficiaires ainsi que les leaders communautaires pour avoir leurs feedbacks sur la qualité des activités réalisées. En plus de ces missions trimestrielles de suivi de l'équipe de la coordination régionale dans les zones d'intervention, les équipes SEAR de terrain ont également réalisé des missions ponctuelles de suivi des activités en cours de réalisation sur le terrain (FARN, distributions de cash, sites de maraiches) afin d'évaluer leur qualité et faire des recommandations pertinentes aux équipes de projet pour une amélioration.

b) *Evaluation*

En termes d'évaluation, les équipes SEAR de terrain ont conduit au cours de l'année plusieurs PDMs en lien avec les différentes distributions réalisées (cash inconditionnel, *cash for work*, semences pluviales, intrants d'urgence). Les points d'attention de ces monitorings basés sur l'observation directe sur le terrain les feedbacks des bénéficiaires et leaders communautaires sur les activités réalisées ont été partagés aux équipes de mise en œuvre sous forme de recommandations pour améliorer la qualité des activités futures.

Un premier suivi des indicateurs de résultats en année 2 du projet a été réalisé du 26 Novembre au 15 Décembre 2021 auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des ménages bénéficiaires dans les communes de Liwa, Daboua, Dibinitchi et Kekedina au Tchad et N'gourti, Bosso, Tabelot, Fachi et Bilma au Niger. La méthodologie utilisée pour ce suivi a été la collecte des données quantitative et qualité à travers des entretiens individuels et discussions de groupe auprès des ménages bénéficiaires et les autorités locales. L'analyse des données issues de ce suivi a montré une évolution positive de la valeur de certains indicateurs comparé à celle de la *Baseline* et traduirait ainsi les effets à court et moyens termes auxquelles les actions du projet y ont contribué. Conformément à la stratégie d'évaluation du projet, il est prévue une évaluation à mi-parcours au début du mois de Janvier 2022. Il s'agit d'une évaluation qualitative externe qui sera conduite par un consultant. Les termes de références de cette étude ont été validés par le consortium et l'avis à consultance a été publiée à cet effet. L'objectif visé par cette évaluation est de démontrer par des évidences dans quelle mesure les stratégies, approches et actions mises en œuvre à ce stade du projet ont atteint les effets attendus par le projet et auraient occasionné des effets inattendus au regard du contexte de la zone d'intervention.

c) *Apprentissage*

Deux ateliers de revues annuelles tenues au mois de Mars 2021 au Tchad Avril au Niger ainsi que les autres instances de gouvernance du projet à savoir les réunions trimestrielles de l'unité de collaboration, les réunions semestrielles du comité de pilotage au Tchad et Niger ont servi de cadre d'apprentissage aux membres du consortium ainsi que les services techniques de l'état pour capitaliser sur les actions du projet en termes de bonnes pratiques et leçons apprises afin d'améliorer les approches et stratégies de mise en œuvre des activités. En dehors de ces rencontres, les restitutions des activités de suivi sur le terrain par les équipes SEAR aux équipes de mise en œuvre constituent également des sessions ponctuelles d'apprentissage.

D'autres part, dans le cadre du plan d'apprentissage du projet, il est prévue une première étude sur le thème « **Impact du changement climatique sur la cohésion sociale** » au cours du 1^{er} trimestre de l'année 3.

d) *Redevabilité*

Dans le cadre de la redevabilité, des sessions de formations et redynamisations des comités villageois de gestion de plaintes ont été organisées dans toutes les communes du Lac et Kanem. Ces assises ont été l'occasion de rappeler le rôle essentiel des membres de ces comités de plaintes qui est celui d'assurer l'efficacité du mécanisme de remontée des plaintes et doléances en lien avec les activités dans la but de garantir la qualité de l'action. Dans l'ensemble des zones du projet, les femmes sont majoritairement représentées (plus de 60%) au sein de ces comités.

A Diffa, en marche du lancement des travaux de *cash for work*, l'équipe de la mission a rencontré quelques membres de comités de plaintes de Mitimé, Kargawar, N'gourti afin de prendre connaissance de leur fonctionnement. Le constat est dans l'ensemble :

- L'absence de plusieurs membres ;
- La non restitution de la substance de la formation des comités de plaintes par les membres qui y ont assistés ;
- Les plaintes ne sont pas consignées dans le registre,
- Le manque de réseaux téléphoniques empêchant les appels sur le numéro vert de Oxfam (8600).

Sur la base de ce constat, l'équipe a rappelé aux membres présents l'importance de faire la restitution de la formation aux autres membres du comité de gestion des plaintes, de remplir le registre. L'équipe

RECOSOC a prévu d'organiser des missions de suivi de proximité pour mieux encadrer ces comités et davantage renforcer la redevabilité.

	Chaîne de résultats	Indicateur	Niveau de référence TCHAD	Cible (valeur et année de référence)	Baseline	Année 1	Valeur actuelle (Année 2)	Source et moyen de vérification	Hypothèses
Impact (objectif général)	Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la cohésion sociale dans les régions les plus fragiles du Niger et du Tchad	Nombre d'individus en sécurité alimentaire	CH Novembre 2019 – Données soudures et CH Mars 2020	Diminution d'au moins 20% des ménages en insécurité alimentaires à la fin du projet au Niger et au Tchad	70,49% Niger : 62,41% Tchad : 78,56%	Global : diminution de 48,95% des ménages en insécurité alimentaire dont 61,54% au Niger et 36,35% au Tchad Les ménages en insécurité alimentaires sont qui ont un SCA limite et pauvre	Global 29% soit une diminution de 28% Niger : 36% soit une diminution de 35% Tchad : 21% soit une diminution de 20%	Ménages bénéficiaires/Suivi des indicateurs en année 2	i) Situation d'accalmie des chocs externes (climatique, politique, sécuritaire, catastrophes, épidémies...); ii) Marchés fonctionnels; iii) Coordination effective avec les partenaires sur la zone; iv) Adhésion des populations au projet; v) Adhésion et appropriation du projet par les STE et vi) Acceptation par les autorités locales et nationales.
		Score de sécurité et sureté sociale (Societal Safety and Security score)	Chad 2.959 (2019);	NA	Pas applicable	N/D	N/D	Cet indicateur sera renseigné par des sources et moyens de verification qui seront identifiées par International Alert	
		% d'individus percevant une amélioration de la cohésion sociale au sein de leur communauté	N/A	N/A	N/A	N/D	Global : 46,9% Niger : 51,4% Tchad : 42,4%	Ménages bénéficiaires/Etude de perception de International Alert	

		% d'individus attestant faire confiance aux autres membres de la communauté, aux autorités locales, aux forces de sécurité	N/A	N/A	N/A	N/D	Global : 95% Niger : 96% Tchad : 95%	Ménages bénéficiaires/Suivi des indicateurs en année 2	
		% d'individus indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales se sont améliorées	N/A	Tchad : au moins 70% Niger : au moins 50%	Global : 39,19% (moyenne) Niger : 45,95% Tchad : 32,43%	N/D	Global : 76% (moyenne) Niger : 85% Tchad : 67%	Ménages bénéficiaires/suivi des indicateurs en année 2	
OS 1 : Renforcer les moyens d'existence des populations agricoles et pastorales en renforçant de manière durable et structurelle la résilience à	Réduction CSI (Index de stratégie de survie)	Valeur initiale à définir au cours de la base line	Réduction d'au moins 10% des ménages qui font recours à des stratégies d'adaptation et de survie	83,31% Niger : 66,07% Tchad : 97,54%	Réduction d'au moins 5,54% au Tchad et 12,07% au Niger des ménages ayant fait recours à des stratégies soit une moyenne de réduction 8,81% (Décembre 2020)	Global : 66% soit une réduction de 62% Niger : 61% soit une réduction de 60% Tchad : 70% soit une réduction de 69%	Ménages bénéficiaires/suivi des indicateurs en année 2		

	l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.								
<i>Effet(s) [Objectif(s) spécifique(s)]</i>	Minimum Acceptable diet 6-23 mois (fréquence et diversité)	Valeur initiale à définir au cours de la base line	Augmentation d'au moins 30% de enfants de 6 à 23 mois allaités au sein et non allaités au sein ayant un minimum acceptable diet	Tchad : 27%-34% Niger : 52%-62%	N/D	Niger Enfants non allaités au sein : 58% soit une augmentation de 35% Enfants allaités au sein : 86% soit une augmentation de 38% Tchad Enfants non allaités au sein : 41% soit une augmentation de 31% Enfants allaités au sein : 82% soit une augmentation de 32%	Ménages bénéficiaires/suivi des indicateurs en année 2		
	DAM-F (Diversité Alimentaire Minimum pour Femmes en âge de procréer 15-49 ans – MDD-W)	Valeur initiale à définir au cours de la base line	Augmentation de 10% des femmes en âge de procréer ont un score DAM >=4	14% Tchad : 14,05% Niger : 13,95%	N/D	Global : 18% (moyenne) soit une augmentation de 29% Niger : 19% soit une augmentation de 36% Tchad et 17% au soit une augmentation de 31%	Ménages bénéficiaires/suivi des indicateurs en année 2		
	Augmentation du revenu moyen des ménages	Valeur initiale à définir au cours de la base line	Au moins 20-30% à la fin du projet	97 554 XAF Niger : 85 844 XAF Tchad : 109 265 XAF		Global: 23 002 XAF Niger: 18 521 XOF			

							Tchad: 27 482 XAF <i>Le revenu moyen issu du suivi des indicateurs sera considéré comme valeurs Baseline car présentant une fiabilité probante.</i>	Ménages bénéficiaires/suivi des indicateurs en année 2	
	% de ménages ayant diversifiés leurs sources de revenus	Valeur initiale à définir au cours de la base line	Au moins 60% à la fin du projet	Global : 14% Niger : 13% Tchad : 15% ces valeurs Baseline ont été recalculées dont ne correspondent pas aux valeurs du rapport de Baseline	N/D	Global: 29% Niger: 28% Tchad: 30%		Ménages bénéficiaires/suivi des indicateurs en année 2	
OS 2 : Améliorer la cohésion sociale et la gestion des conflits communautaires liés aux ressources naturelles au Niger et au Tchad	% des bénéficiaires qui considèrent que leurs préoccupations (relative à la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires et de l'accès aux ressources naturelles) ont été prises en compte par les autorités locales / les STE	Valeur initiale à définir au cours de la base line	60% à la fin du projet	25,67% Niger :30,51% Tchad : 20,83%	N/D	Global 38,7% Niger : 46,7% Tchad : 30,7%		Ménages bénéficiaires/Etudes de perception International Alert	
	% de conflits résolus pacifiquement par les populations/autorités	Valeur initiale à définir au cours de la base line	50% à la fin du projet	35% Niger : 44% Tchad : 25%	N/D	Cet indicateur sera suivi à travers une collecte d'informations auprès des structures communautaires locales de gestion de conflit une		Ménages bénéficiaires/suivi des indicateurs en année 2	

							fois que celles-ci seront mises en place		
	% femmes qui ont participé à la médiation pour la cohésion sociale	Valeur initiale à définir au cours de la base line	Au moins 30%	51,11% Niger : 55,00% Tchad : 42,22%	N/D		Cet indicateur sera suivi à travers une collecte d'informations auprès des structures communautaires locales de gestion de conflit une fois que celles-ci seront mises en place	Ménages bénéficiaires/suivi des indicateurs en année 2	
	% de bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires sont gérés plus pacifiquement que dans le passé	Valeur initiale à définir au cours de la base line	80% à la fin du projet	41,65% Niger : 45,53% Tchad : 37,77%	N/D		Global: 98% (moyenne) Niger: 96% Tchad: 100%	Ménages bénéficiaires/suivi des indicateurs en année 2	
R.1 Favoriser l'accès des ménages très vulnérables à un système de protection sociale	<i>Ind.R1.1. Score de consommation alimentaire au niveau du ménage (désagrégée par sexe du chef de ménage)</i>	<u>AGADEF:</u> 23,2% SCA pas acceptable <u>DIFFA:</u> 25,4% SCA pas acceptable	50%	Global: SCA acceptable 29,52% Chef de ménage homme : 32,29% Niger : 39,38% Tchad : 23,21% Chef de ménage femme : 26,02% Niger : 35,48% Tchad : 16,56%	Global : SCA acceptable 36% (moyenne) Chef de ménage homme : 34% (moyenne) Niger : 36% (moyenne) Tchad : 31% (moyenne) Chef de ménage femme : 37% (moyenne) Niger : 40% (moyenne)		Niger : 82% (moyenne) : Chef de ménage homme : 85% Chef de ménage femme : 79% Tchad : 90% (moyenne) Chef de ménage homme : 92% Chef de ménage femme : 89%	Ménages bénéficiaires/suivi des indicateurs en année 2 PDMs Cash inconditionnel	

						Tchad : 33% (moyenne)			
		Ind. R1.2. Nombre et % des ménages très pauvres ciblés pour les transferts monétaires qui ont bénéficiés des transferts	Tchad : 0 Niger : 0	Tchad : 1734ménages (An1) Niger : 2222 ménages (An1)	Pas applicable	Tchad : 1200 Niger : 1936 ménages	Tchad : 1200 ménages Niger : 1936 ménages	Rapports trimestriels/suivi indicateurs d'activités	
		Ind.R1.3. Au moins 40% des membres des Comités de Ciblage et gestion des plaintes sont des femmes.		40%	44% Niger : 42% Tchad : 45%	44% Niger : 42% Tchad : 45%	Global : 63% Niger : 60% Tchad : 65%	Suivi des comités de ciblage et plaintes	
	R2. L'accès des ménages vulnérables aux services sociaux de base est amélioré	Ind. R2.1. % ménages qui ont adopté ou amélioré les bonnes pratiques d'hygiène et nutritionnelles (KAP)		Augmentation 30% des ménages qui ont des connaissances et 15% qui adoptent les bonnes pratiques d'hygiène et nutritionnelles	Connaissances : 35,83% Niger : 36,87% Tchad : 34,87% Pratiques : 32,15% Niger : 33,43% Tchad : 30,87%	N/D	Connaissances Global : 53% soit une augmentation de 40% Niger : 61% soit une augmentation de 65% Tchad : 45% soit une augmentation de 29% Pratiques Global : 50% soit une augmentation de 56% Niger : 57% soit une augmentation de 73% Tchad : 43% soit une augmentation de 39%	Ménages bénéficiaires/suivi des indicateurs en année 2	
Produits		Ind. R2.2. 100% des U5 des 100 villages où l'installation d'un FARN		100%	Pas applicable	N/D	Niger :100% Tchad : 100%	Ménages bénéficiaires/suivi des indicateurs en année 2	

		a été appuyé sont dépistés 3 fois par an						
		Ind. R2.3. % de ménages qui ont adopté les bonnes pratiques ANJE	Augmentation de 20% des ménages ayant adopté les bonnes pratiques d'ANJE	Connaissance : 15,97% Niger : 13,99% Tchad : 18,62% Pratiques : 15,62% Niger : 14,05% Tchad : 17,71%	N/D	Global : 20% (moyenne) soit une augmentation de 25% Niger : 20% soit une augmentation de 43% Tchad : 20% soit une augmentation de 11%	Ménages bénéficiaires/suivi des indicateurs en année 2	
		Ind. R2.4. # des U5 réhabilités dans les 100 FARN installés / appuyés dans 100 villages	Pas applicable	Pas applicable	N/D	Global : 442 U5 dont 268 filles et 174 Niger : 16 filles et 18 garçons au Niger Tchad : 252 filles et 156 garçons	Mamans lumières et relais communautaires/suivi des FARN	
R3. Protection et promotion des moyens d'existence des ménages		Ind. R3.1. Nombre d'UBT moyen et /ou nbre d'hectares mis en valeur par les ménages pratiquants l'élevage et/ou l'agriculture.	Tchad: 2,5 UBT Niger : 3,5 UBT	Tchad: 1,28 Niger: 1,74	N/D	Cet indicateur sera suivi au 1er trimestre de l'année 3 auprès des ménages bénéficiaires des kits d'élevage	Étude de Base, PDM, Rapports d'activités, Liste des bénéficiaires, Evaluation finale	

	vulnérables via un paquet multisectoriel complet	Ind.R3.2. Nombre de ménages engagés dans des actions d'épargne et crédit développant des activités off farm (104 AVEC x 25 personnes)		Tchad : 1000 ménages Niger : 1600 ménages	171 Niger : 89 Tchad : 82	171 (moyenne) Niger : 89 ménages Tchad : 82 ménages	Global : 95 groupes mis en place pour 2410 ménages soit un taux de 93% Niger : 55 AVEC pour 1325 ménages taux : 83% Tchad : 40 AVEC pour 900 ménages taux : 90%	Étude de Base, PDM, Rapports d'activités, Liste des bénéficiaires, Evaluation finale	
	R.4. Renforcement de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits, de la capacité d'influence et des rapports entre les habitants des communes du projet et les structures décentralisées et les	Ind. R4.1. % des autorités bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance de la population avec l'autorité de l'Etat		Tchad ; au moins 70% Niger : Au moins 70%	44,32% Niger : 43,37% Tchad : 41,27%	N/D	Global : 100% (moyenne) Niger : 100% Tchad : 100%	Étude de Base, PDM, Rapports d'activités, Liste des bénéficiaires, Evaluation finale	
	entre les habitants des communes du projet et les structures décentralisées et les	Ind.R4.2 Nombre d'initiatives de cohésion sociale/prévention des conflits mises en œuvre par des groupes organisés bénéficiaires du projet	32		Pas applicable	N/D	N/D	<i>Cet indicateur sera mesuré après la mise en place des structures locales de prévention de conflits et cohésion sociale</i>	
	entre les habitants des communes du projet et les structures décentralisées et les	Ind.R4.3. % des femmes/organisations féminines mettant en œuvre des d'initiatives de cohésion sociale/prévention des conflits		Au moins 50%	Pas applicable	N/D	N/D	<i>Cet indicateur sera mesuré après la mise en place des structures locales de prévention de conflits et cohésion sociale</i>	

	<i>autorités locales</i>								
--	------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

2.4. Matrice des activités

<p>Quelles sont les activités-clés à mettre en œuvre pour parvenir aux produits recherchés?</p> <p>(*en principe, les activités devraient être mises en relation avec le ou les produits correspondants grâce à une numérotation claire)</p>	<p>Moyens Quelles sont les ressources politiques, techniques, financières, humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre de ces activités (personnel, équipements, fournitures, infrastructures opérationnelles, etc.)?</p> <p>Coûts Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (ventilation dans le budget de l'action)</p>	<p>Hypothèses Facteurs qui ne relèvent pas de la gestion du projet mais sont susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre les activités et les produits.</p>
<p>A.1.1 Appui inconditionnel en cash</p>	<p>2.850 ménages très pauvres bénéficient d'un appui monétaire inconditionnel en cash pour la première année à la période de soudure pendant 3 mois : 32 500 XAF ménage/mois pour le Niger et 36 000 XAF ménage/mois pour le Tchad.</p> <p>Premier année : La distribution effectuée par les partenaires du projet en première année a touché 3136 ménages sur les 3957 prévus dans la zone d'intervention du projet (au Niger et au Tchad).</p> <p>Deuxième année : 1450 ménages très pauvres (850 au Niger et 600 au Tchad) ont bénéficié chacun de 32 500 XAF au Niger et 36 000 XAF au Tchad</p> <p>Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, STE, les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les services d'Etat civil/protection sociale, les services déconcentrés du DNP-GCA (SPR, comites sous régionaux, OSV, SCAP-RU), les IMF, les chefs de villages, les chefs de cantons et les délégations de l'action sociales, les autorités administratives, communales et communautaires, les relais communautaires/leaders villageois et les comités villageois.</p> <p>Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie</p>	<p>Bon fonctionnement et bonne collaboration avec les IMF présentes</p>

<p>A.1.2 Soutien d'urgence en matériel/intrants pour le développement des moyens d'existence</p>	<p>2.050 ménages reçoivent un soutien d'urgence en intrants et matériel agricole 32 000 XAF par ménage au Tchad 50 000 XAF par ménage au Niger.</p> <p>Première année : Les réalisations ont concerné beaucoup plus l'identification des besoins.</p> <p>Deuxième année : 1659 ménages ont été soutenu intrants/matériel pour le développement des activités de moyens d'existence sur les 2050 prévus</p> <p>Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, les STE, les délégations provinciales de l'agriculture, l'ANADER (Tchad), les autorités administratives, communales et communautaires, les relais communautaires/leaders villageois, les services communaux de l'agriculture et l'élevage, les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les services d'état civile/protection sociale, les agents communaux, les services déconcentrés du DNP-GCA (SPR, comites sous régionaux, OSV, SCAP-RU), les comités villageois et les IMF.</p> <p>Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, logistique pour le transport des intrants/matériels</p>	<p>Marchés fonctionnels Disponibilité du matériel/intrants sur place</p>
<p>A.2.1 Sensibilisation sur les pratiques familiales essentielles, l'équité de genre, les violences basées sur le genre et le changement climatique.</p>	<p>19.248 ménages sensibilisés sur les Pratiques Familiales Essentielles, l'équité de genre et l'adaptation au changement climatique (la sensibilisation sera faite systématiquement au cours de l'implémentation des activités liées au sujet traité).</p> <p>Première année : Au total 10409 ménages sont sensibilisés sur les Pratiques Familiales Essentielles pendant cette période de rapportage.</p> <p>Deuxième année : Au total 8593 ménages sont sensibilisés sur les Pratiques Familiales Essentielles</p> <p>Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, les délégations provinciales de l'action sociale (Tchad), les services de l'Etat civil/protection sociale, les leaders religieux, les autorités administratives, les autorités administratives, communales et communautaires, les relais communautaires/leaders villageois, les agents de Districts Sanitaires des zones cibles, les services du développement communautaire et aménagement du territoire et les agents communaux.</p> <p>Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, mégaphones, brochures, t-shirts...</p>	<p>Adhésion de la population cible au projet</p>

<p>A.2.2 Dépistage de la malnutrition des enfants et référencement aux structures de prise en charge en cas de besoin</p>	<p>46.195 enfants dépistés et référés aux structures de prise en charge en cas de besoin Appui à la mise en place de 100 FARN (25 par région). Dépistage / référencement Appui aux transport des enfants référés Appui aux FARN Renforcement de capacités du personnel CRENI Sensibilisation ANJE/ AME Démonstration culinaires Première année : 3 763 enfants ont été dépistés pendant cette période au Tchad. L'activité n'a pas démarré au Niger pendant la période de rapportage. Deuxième année : 9268 enfants ont été dépistés et référés aux structures de prise en charge Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, les relais communautaires, les STE, les organisations de prise en charge de la malnutrition, les délégations provinciales de santé, les districts sanitaires et les centres de santé, les autorités administratives, communales et communautaires, les autorités sanitaires (DRSP), les relais communautaires/ leaders villageois, les agents des Districts Sanitaires des zones cibles et les organisations de prise en charge de la malnutrition. Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel. Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, équipement pour les FARN, matériel pour la préparation de la bouillie, farine enrichie et démonstrations culinaires, appui économique pour le transport des enfants référés...</p>	<p>Adhésion de la population cible au projet Absence de crise nutritionnelle aigue dépassant les capacités des CRENI/FARN/Institutions de prise en charge de la malnutrition</p>
---	--	--

<p>A.2.3 Appui conditionnel en cash sous forme de CFW/CFL</p>	<p>2.000 ménages bénéficient d'un appui monétaire cash sous forme de CFW (participation dans la construction/réhabilitation d'infrastructures communautaires) ou CFL (participation des femmes dans les cours d'alphabétisation) 2 500 XAF ménage/ jour pour les deux pays pendant 45 jours</p> <p>Premier année : Pendant cette période l'activité de distribution CFW n'a pas démarrée</p> <p>Deuxième année : 1250 ménages ont bénéficié d'un transfert monétaire sous forme de CFW sur les 2000 ménages prévus</p> <p>Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, les IMF, les STE, les services de l'Environnement, les services de Génie Rural, les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les délégations de l'action sociale et de la femme, les délégations de l'agriculture, l'ANADER (Tchad), les organisations de prise en charge de la malnutrition, les autorités administratives, communales et communautaires, les relais communautaires/leaders villageois, les services communaux de l'agriculture et l'élevage, les services d'Etat civil/protection sociale, les agents communaux, les services déconcentrés du DNP-GCA (SPR, comites sous régionaux, OSV, SCAP-RU) et les comités villageois.</p> <p>Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, équipement pour les FARN, matériel pour la préparation de la bouillie, farine enrichie et démonstrations culinaires, appui économique pour le transport des enfants référencés...</p>	<p>Bon fonctionnement et bonne collaboration avec les IMF présentes</p>
<p>A.2.4 Appui aux 16 dispositifs de surveillance de la vulnérabilité déjà en place (remonter les informations, même transfrontalières, au niveau des communes).</p>	<p>Appui aux dispositifs de surveillance de la vulnérabilité pour remonter les informations au niveaux des communes; déjà en place au Tchad, à mettre en place au Niger dans la mesure du possible avec ressources très limités.</p> <p>Premier année : Pendant cette période l'activité d'appui aux dispositifs n'a pas démarrée</p> <p>Deuxième année : 4 dispositifs de surveillance ont été mis en place sur les 16 prévus</p> <p>Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, les STE (SISAAP au Tchad), l'ANADER (Tchad), le SISAAP, CLA, CDA et CPA, les autorités administratives, communales et communautaires, les services déconcentrés du DNP-GCA (SPR, Comites sous régionaux, OSV, SCAP-RU) et les relais communautaires/leaders villageois.</p> <p>Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, collations</p>	<p>Bonne prédisposition des STE et personnel des systèmes déjà en place</p>

<p>A.2.5 Mise en place de 7 boutiques de droit pour la sensibilisation sur les violences basées sur le genre (VGB) au profit de 40.806 femmes</p>	<p>7 boutiques mises en place. <i>Première année : Pendant cette période l'activité des Boutiques n'a pas démarrée</i> <i>Deuxième année : 4 boutiques de droit pour la sensibilisation sur les violences basées sur le genre (VGB) ont été mises en place sur les 7 prévus.</i> <i>Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, les délégations de l'action sociale et de la femme, la CELIAF (Tchad), les médias, les autorités administratives et traditionnelles, les autorités administratives, communales et communautaires, les relais communautaires/leaders villageois, les services d'Etat civil/protection sociale et les Comités communautaires de Protection.</i> <i>Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, brochures, t-shirts, collations</i></p>	<p>Adhésion de la population cible au projet</p>
<p>A.2.6 Promotion de l'enregistrement des naissances à travers la collaboration entre les autorités locales et les relais communautaires</p>	<p>L'implication/participation/présence des STE sera promue pour sensibiliser sur le besoin d'enregistrement des naissances et faciliter les procédures (éviter les coûts du transport, négocié gratuitement...) <i>Première année : Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée</i> <i>Deuxième année : Cette activité est réalisée sous forme de sensibilisation lors des activités de masse</i> <i>Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, les STE, les autorités communales, les chefs de cantons et chefs de village, les autorités administratives, communales et communautaires, les relais communautaires/leaders villageois, les services d'Etat civil/protection sociale et les Comités communautaires de Protection.</i> <i>Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, mégaphones, brochures, collations</i></p>	<p>Adhésion de la population cible au projet Bonne prédisposition des STE</p>

<p>A.3.1 Appui aux femmes et jeunes pour le développement d'AGR</p>	<p>1.000 femmes et jeunes assistés par le développement d'AGR fonctionnelles à la fin du projet. Première année : Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée Deuxième année : 450 femmes et jeunes ont bénéficié de subventions en espèces pour le développement des AGRs sur les 1000 prévus</p> <p>Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, les STE, les délégations de l'action sociale et de la femme, les autorités administratives, communales et communautaires, les comités communautaires/leaders villageois, les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les institutions de Micro finance, les services communaux de l'agriculture et l'élevage, les services d'Etat civil/protection sociale et les agents communaux.</p> <p>Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, matériel pédagogique, locations de salles pour la formation, pauses café, appui aux transport des participants, matériel/intrants/équipement AGR et transport</p>	<p>Adhésion de la population cible au projet Marchés disponibles</p>
<p>A.3.2 Appui à la création/soutien des groupes d'épargne-crédit</p>	<p>104 groupes AVEC (épargne-crédit) sont mis en place et fonctionnels. Première année : Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée Deuxième année : 95 groupes AVEC mis en place et fonctionnels avec 2410 femmes membres sur les 104 prévus</p> <p>Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, les relais communautaires (agents villageois AVEC), les STE, les délégations de l'action sociale et de la femme, les autorités administratives, communales et communautaires, les comités communautaires/leaders villageois (AVEC), les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les institutions de Micro finance, les services d'état civile/protection sociale et les agents communaux.</p> <p>Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, matériel pédagogique, locations de salles pour la formation, pauses café, appui aux transport des participants</p>	<p>Adhésion de la population cible au projet Bonne prédisposition des STE</p>

<p>A.3.3 Appui à la production agrosylvopastorale, halieutique et l'artisanat</p>	<p>1.250 ménages appuyés à l'amélioration de la production via les sous-activités suivantes : Formation et accompagnement en techniques agricoles adaptées ; Implantation des systèmes d'irrigation adaptés ; Production des plants forestières et fruitiers (haie vive) ; Pépinières ; Construction de stocks de proximité ; Protection des ouadis contre l'ensablement/l'érosion et la divagation animale ; Appui aux campagnes de vaccination animale ; Renforcement des capacités des OSC sur les connaissances en matière d'adaptation au changement climatique.</p> <p><i>Première année : 20 groupements appuyés en matériels agricoles au Tchad.</i></p> <p>9809 sensibilisées sur l'adaptation au changement climatique</p> <p><i>Deuxième année: 600 femmes formées sur le leadership et l'empowerment</i></p> <p><i>24 personnes formées sur les techniques de l'agriculture face au climat</i></p> <p>Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, les STE, les délégations de l'agriculture, de l'environnement, de la pêche, de l'artisanat et l'ANADER (Tchad), les autorités administratives, communales et communautaires, les relais communautaires/leaders villageois, les services communaux de l'agriculture, l'élevage et l'environnement, les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les services d'Etat civil/protection sociale, les agents communaux et les institutions de Micro finances.</p> <p>Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, matériel pédagogique, locations de salles pour la formation, pauses café, appui aux transport des participants, matériel/intrants/équipement et transport</p>	<p>Adhésion de la population cible au projet</p> <p>Bonne prédisposition des STE</p> <p>Marchés disponibles</p>
---	--	---

<p>A.3.4 Visites d'échange d'expérience transfrontalier</p>	<p>11 visites d'échange réalisées. Première année : Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée Deuxième année : Cette activité n'a toujours pas eu lieu au cours de la période de rapportage <i>Implémentation :</i> Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, avec le conseil technique d'IA, les autorités administratives, traditionnelles et les leaders religieux, les autorités administratives, communales et communautaires, les comités communautaires/leaders villageois (AVEC), les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les services d'Etat civil/protection sociale et les agents communaux. <i>Ressources :</i> Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, moyens de transport des participants, visas, locations de salles pour les rencontres, pauses café, logement, manutention</p>	<p>La situation de sécurité permet les visites d'échange</p>
<p>A.4.1 Formation sur la prévention et gestion de conflits au profit des différentes parties prenantes</p>	<p>Un pack de formation sur la prévention et gestion de conflits au profit de 100 participants a été implémenté par région (y compris formation sur le genre et sensibilité aux conflits). Première année : Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée Deuxième année : 89 personnes membres des parties prenantes ont été formées sur la prévention de conflits <i>Implémentation :</i> Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, les autorités administratives, traditionnelles, les leaders religieux, les collectivités locales, CLA, CDA, CPA, les autorités administratives, communales et communautaires, les comités communautaires/leaders villageois (Comites Communautaire de Paix), les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les institutions de l'Etat (HACP, Cadre de concertation, CNDH), les services d'Etat civil/protection sociale, les agents communaux. L'équipe d'IA formera le staff de l'organisation en charge de l'implémentation et les relais communautaires afin qu'ils répliquent la formation aux niveaux des communes. <i>Ressources :</i> Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, matériel pédagogique, locations de salles pour la formation, pauses café, appui aux transport des participants</p>	<p>Adhésion de la population cible et des parties prenantes au projet</p>

<p>A.4.2 Atelier avec les autorités pour la construction de la paix / cohésion sociale</p>	<p>60 autorités sensibilisées à la construction de la paix. Première année : Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée Deuxième année : Cette activité n'a pas été réalisée pendant la période de référence <u>Implémentation :</u> Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention , les délégations de l'action sociale et de la femme, les autorités administratives, communales et communautaires, les comités communautaires/leaders villageois (Comites Communautaire de Paix), les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les institutions de l'Etat (HACP, Cadre de concertation, CNDH), les services d'Etat civile/protection sociale, les agents communaux. L'équipe d'IA formera le staff de l'organisation en charge de l'implémentation et les relais communautaires afin qu'ils répliquent la formation aux niveaux des communes. Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, matériel pédagogique, locations de salles pour la formation, pauses café, appui aux transport des participants</p>	<p>Adhésion des autorités au projet</p>
<p>A.4.3 Réalisation et mise à jour des analyses de conflits</p>	<p>4 analyses de conflits sont réalisées et partagés avec toutes les parties prenantes (un par région) Première année : Une (1) analyse préliminaire de sensibilité au conflit du projet fait pendant cette période. Deuxième année : Une étude de perception sur la sécurité a été réalisée dans les zones cibles du projet <u>Implémentation :</u> Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, Staff d'IA, les délégations de l'action sociale et de la femme, les autorités administratives, communales et communautaires, des comités communautaires/ leaders villageois (Comites Communautaire de Paix), les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les institutions de l'Etat (HACP, Cadre de concertation, CNDH) les services d'Etat civil/protection sociale et les agents communaux. Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, enquêteurs</p>	

<p>A.4.4 Construction/ réhabilitation de puits de la paix et création / redynamisation des Comités d'Eau</p>	<p>8 puits de la paix sont fonctionnels à la fin du projet. Première année : Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée Deuxième année : Cette activité est à son processus préliminaires (identification de site, rencontres communautaires, mise en place des comités de gestion, etc.) <i>Implication :</i> Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, le conseil technique d'IA, les STE, les délégations de l'action sociale et de la femme, les autorités administratives, communales et communautaires, les comités communautaires/ leaders villageois (Comites Communautaire de Paix), les services de l'hydraulique et du développement communautaire et aménagement du territoire, les institutions de l'Etat (HACP, Cadre de concertation, CNDH) les services d'Etat civil/protection sociale et les agents communaux. <i>Ressources :</i> Staff (WASH), véhicules, combustible, procédure de sélection du prestataire, honoraires du prestataire, matériel des travaux, transport et charge/décharge du matériel, main d'œuvre</p>	<p>Adhésion de la population cible au projet Niveau de profondeur acceptable de la nappe phréatique</p>
<p>A.4.5 Élaboration d'un plan de communication et sensibilisation sur la cohabitation pacifique (par pays) et élaboration du matériel Information Education et Communication</p>	<p>2 plans de communication et sensibilisation sur la cohabitation pacifique élaborés et mis en œuvre d'ici la fin du projet. Première année : Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée Deuxième année : Après la formation des journalistes sur la sensibilité aux conflits et la cohésion sociale, un mini atelier est planifié pour l'élaboration de ce plan de communication <i>Implémentation :</i> Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention (OXFAM en tant que leader), le conseil technique d'IA, les délégations de l'action sociale et de la femme, les autorités administratives, communales et communautaires, les comités communautaires/ leaders villageois (Comites Communautaire de Paix), les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les institutions de l'Etat (HACP, Cadre de concertation, CNDH) les services d'Etat civil/protection sociale et les agents communaux. <i>Ressources :</i> Staff, matériel de papeterie</p>	

<p>A.4.6 Création et/ou soutien de fora communautaires et départementaux pour la construction de la paix (niveau Commune))</p>	<p>18 fora communautaires pour la construction de la paix créés et/ou soutenus au niveau communautaire (deux fora par commune, un fora féminin par commune). Première année : <i>Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée</i> Deuxième année : 2 Foras communautaires ont été créés <i>Implémentation :</i> Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, le conseil technique d'IA, les délégations de l'action sociale et de la femme, les autorités administratives, communales et communautaires, des comités communautaires/ leaders villageois (Comites Communautaire de Paix), les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les institutions de l'Etat (HACP, Cadre de concertation, CNDH), les services d'Etat civile/protection sociale et les agents communaux. <i>Ressources :</i> Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, locations de salles pour les rencontres, pauses café, appui au transport des participants</p>	<p>Adhésion de la population cible et des parties prenantes au projet</p>
<p>A.4.7 Création et/ou soutien des réseaux d'acteurs nationaux et locaux pour la promotion de la paix établis (niveau départemental)</p>	<p>12 réseaux d'acteurs nationaux et locaux pour la promotion de la paix établis (niveau départemental / conflits intercommunautaires). Première année : <i>Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée</i> Deuxième année : Cette activité n'a pas été réalisée au cours de la période <i>Implémentation :</i> Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, le conseil technique d'IA, les délégations de l'action sociale et de la femme, les autorités administratives, communales et communautaires, les comités communautaires/ leaders villageois (Comites Communautaire de Paix), les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les institutions de l'Etat (HACP, Cadre de concertation, CNDH) les services d'Etat civil/protection sociale et les agents communaux. <i>Ressources :</i> Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, locations de salles pour les rencontres, pauses café, appui aux transport des participants</p>	<p>Adhésion des autorités et des parties prenantes au projet</p>

<p>A.4.8 Création de plateformes de dialogue transfrontalier (journées d'échange transfrontalier autorités + OSC)</p>	<p>8 journées de dialogue transfrontalier organisées. <i>Première année : Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée</i> <u>Deuxième année : Cette activité n'a pas été réalisée au cours de la période</u> <i>Implémentation: Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, IA, les autorités administratives, communales et communautaires, les comités communautaires/leaders villageois (Comites Communautaire de Paix), les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les institutions de l'Etat (HACP, Cadre de concertation, CNDH) les services d'Etat civile/protection sociale et les agents communaux.</i> <i>Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, moyens de transport des participants, visas, locations de salles pour les rencontres, pauses café, logement, manutention</i></p>	<p>Adhésion de la population cible, des autorités et des parties prenantes au projet</p>
<p>A.4.9 Appui aux initiatives de cohésion sociale/consolidation de la paix.</p>	<p>Au moins 8 initiatives de cohésion sociale/consolidation de la paix des membres des fore mises en œuvre / appuyées par le projet. <i>Première année : Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée</i> <u>Deuxième année : Cette activité n'a toujours pas eu lieu au cours de la période de rapportage</u> <i>Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, les membres des fora, les délégations de l'action sociale et de la femme, les autorités administratives, communales et communautaires, les comités communautaires/ leaders villageois (Comites Communautaire de Paix), les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les institutions de l'Etat (HACP, Cadre de concertation, CNDH) les services d'Etat civile/protection sociale et les agents communaux.</i> <i>Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, matériels/équipement/support logistique nécessaire pour mettre en place les initiatives, transport des matériels</i></p>	<p>Adhésion de la population cible au projet</p>

<p>A.4.10 Formation de journalistes sur la sensibilité aux conflits (animateurs de radio communautaires inclus) et production et diffusion d'émissions radiophoniques et des messages de paix dans les langues parlées les communautés cibles (Kanembou, Boudouma, arabe, Gourane et français)</p>	<p>30 journalistes sensibilisés aux conflits 4 débats organisés Messages de paix diffusés dans toutes les langues locales Première année : Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée Deuxième année : 33 journalistes ont été formés sur la sensibilité aux conflits Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention. Le staff d'IA réalisera la formation de journalistes, les émissions radiophoniques seront organisées dans les radios locales par l'organisation en charge de l'implémentation, en fonction de la zone d'intervention, avec le conseil technique d'IA. Les messages de paix seront créés par les membres des fora et les délégations de l'action sociale et de la femme, les autorités communales seront impliquées, délégations provinciales de communication, des autorités administratives, communales et communautaires, des comités communautaires/leaders villageois (Comites Communautaire de Paix), les services du développement communautaire et aménagement du territoire, les institutions de l'Etat (HACP, Cadre de concertation, CNDH) les services d'Etat civile/protection sociale et les agents communaux. Ressources : Staff, véhicules, combustible, matériel de papeterie, matériel pédagogique, locations de salles pour la formation et les rencontres, pauses café, appui au transport des participants, élaboration des sketches radiophoniques, contrat des émissions</p>	<p>Adhésion de la population cible et des parties prenantes au projet Bon fonctionnement et bonne collaboration avec les radios locales</p>
<p>A.4.11 Définition et implémentation d'une stratégie d'influence et plaidoyer pour la mise en échelle des bonnes pratiques et maximisation des impacts du projet</p>	<p>Une stratégie d'influence et plaidoyer est élaborée et implémentée Au minimum des études/recherches élaborés et diffusés sur les thématiques définies dans l'atelier SEAR au début du projet Première année : Un atelier organisé pour l'élaboration de la stratégie d'influence. Deuxième année : Un plan d'action de mise en œuvre de la stratégie d'Influence a été élaboré et des activités sont planifiées et en cours de réalisation Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention, les délégations de l'action sociale et de la femme et les autorités communales. Ressources : Staff, véhicules, combustible, procédure de sélection du consultant, honoraires du consultant, billets d'avion de l'équipe résilience OES, impression et diffusion</p>	<p>Adhésion des autorités et des parties prenantes au projet</p>

<p>A.4.12 Conception, élaboration et diffusion de matériel audiovisuel</p>	<p>2 vidéos longues (par pays) de 4mn maximum et 200MB maximum produits et diffusés 4 vidéos thématiques et portraits de 1.30 mn maximum de 200 MB maximum produits et diffusés 8 témoignages sous forme d'articles de 250 mots environ, accompagnés chacun de 4 photos (1200*1000 pixels minimum) produits et diffusés 8 articles publiés dans la presse 48 post numériques publiés sur les réseaux sociaux de chaque ONG/partenaire (un post par mois) Une banque de photo de 600 photos du projet minimum dont 150 à minima la première année (résolution minimale 1200*1000 pixels) créé Première année : Pendant cette période l'activité n'a pas démarrée Deuxième année : 9 articles de presse en ligne sur les activités du projet ont été publiés par les médias locaux Une page Facebook du projet a été créée le 23 Mars 2021 avec à ce jour 1000 abonnés et 26 post numériques (plus d'un poste par mois) ayant touchés en moyenne 5000 personnes Une banque de photos de 1896 photos sur les activités du projet a été créée et accessible sous le lien ci-dessous : Implémentation : Organisation du consortium en charge de l'implémentation - en fonction de la zone d'intervention (OXFAM en tant que leader). Des équipes professionnelles seront contractées pour l'élaboration des produits audiovisuels ; alternativement, un responsable de communication d'Oxfam se déplacera sur place pour l'élaboration des produits audiovisuels Ressources : Staff de communication, véhicules, combustible, cameras de photo/vidéo, contrat des espaces de presse, honoraires des professionnels et/ou déplacement du responsable de communication d'OES</p>	
--	--	--

2.5. Plan d'action à jour concernant les futures activités du projet7.

Année 3													
Activité	Semestre 1						Semestre 2						Organisme de mise en œuvre
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
OS 1: Renforcer les moyens d'existence des populations agricoles et pastorales en renforçant de manière durable et structurelle la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.													
R1. Favoriser l'accès des ménages très vulnérables à un système de protection sociale													
A.1.1 Appui inconditionnel en cash													CARE, OXFAM
A.1.2 Soutien d'urgence en matériel/intrants pour le développement des moyens d'existence													OXFAM, CARE, ARDEK, HELP-Tchad, HED Tamat
R2. L'accès des ménages vulnérables aux services sociaux de base est amélioré													
A.2.1 Sensibilisation sur les pratiques familiales essentielles, l'équité de genre, les violences basées sur le genre et le changement climatique.													CARE, OXFAM, HED Tamat
A.2.2 Dépistage de la malnutrition des enfants et référencement aux structures de prise en charge en cas de besoin													CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad, HED Tamat
A.2.3 Appui conditionnel en cash sous forme de CFW/CFL													CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad, HED Tamat
A.2.4 Appui aux 16 dispositifs de surveillance de la vulnérabilité déjà en place (remonter les informations, même transfrontalières, au niveau des communes).													CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad, HED Tamat
A.2.5 Mise en place de 7 boutiques de droit pour la sensibilisation sur les violences basées sur le genre (VBG) au profit de 40.806 femmes													OXFAM, CARE, ARDEK, HED Tamat
A.2.6 Promotion de l'enregistrement des naissances à travers la collaboration entre les autorités locales et les relais communautaires													CARE, ARDEK, HED Tamat

⁷ Ce plan couvrira la période financière comprise entre le rapport intermédiaire et le rapport suivant.

R3. Protection et promotion des moyens d'existence des ménages vulnérables via un paquet multisectoriel complet												
A.3.1 Appui aux femmes et jeunes pour le développement d'AGR												CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad, HED Tama
A.3.2 Appui à la création/soutien des groupes d'épargne-crédit												CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad, HED Tama
A.3.3 Appui à la production agrosylvopastorale, halieutique et l'artisanat												CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad, HED Tama
A.3.4 Visites d'échange d'expérience transfrontalier												CARE, OXFAM, ARDEK, HED Tamat, HELP-Tchad
OS 2 : Améliorer la cohésion sociale et la gestion des conflits communautaires liés aux ressources naturelles au Niger et au Tchad												
R4. Renforcement de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits, de la capacité d'influence et des rapports entre les habitants des communes du projet et les structures décentralisées et les autorités locales												
A.4.1. Formation sur la prévention et gestion de conflits au profit des différentes parties prenantes												International Alert, CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad
A.4.2 Atelier avec les autorités pour la construction de la paix / cohésion sociale												International Alert, CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad
A.4.3 Réalisation et mise à jour des analyses de conflits												International Alert,
A.4.4 Construction/réhabilitation de puits de la paix et création / redynamisation des Comités d'Eau												CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad
A.4.5 Élaboration d'un plan de communication et sensibilisation sur la cohabitation pacifique (par pays) et élaboration du matériel Information Education et Comm												CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad
A.4.6 Création et/ou soutien de fora communautaires et départementaux pour la construction de la paix (Commune)												International Alert, CARE, ARDEK, HELP-Tchad
A.4.7 Création et/ou soutien des réseaux d'acteurs nationaux et locaux pour la promotion de la paix établis (départemental)												International Alert, CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad

A.4.8 Création de plateformes de dialogue transfrontalier (journées d'échange transfrontalier autorités + OSC)																			International Alert, CA ARDEK, HELP-Tchad
A.4.9 Appui aux initiatives de cohésion sociale/consolidation de la paix.																			International Alert, CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad
A.4.10 Formation de journalistes sur la sensibilité aux conflits (animateurs de radio communautaires inclus) et production et diffusion d'émissions radiophoniques et des messages de paix dans les langues parlées les communautés cibles (kanembou, boudouma, arabe, gourane et français)																			International Alert, CA ARDEK, HELP-Tchad
A.4.11 Définition et implémentation d'une stratégie d'influence et plaidoyer pour la mise en échelle des bonnes pratiques et maximisation des impacts du projet																			International Alert, CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad
A.4.12 Conception, élaboration et diffusion de matériel audiovisuel																			International Alert, CARE, OXFAM, ARDEK, HELP-Tchad

3. Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et autre coopération

3.1. Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées du présent contrat de subvention (c.-à-d. ceux qui ont signé le mandat du coordonnateur ou la déclaration d'entité affiliée)? Veuillez fournir des informations spécifiques concernant chaque bénéficiaire/entité affiliée.

Les zones du projet sont aussi caractérisées du point de vue administrative par de *Turn Over*, ce qui fait que au cours de la deuxième année du projet, nous continuons à présenter le projet à travers les réunions de coordination aux **autorités administratives, coutumières et techniques de la zone d'intervention** pour une visibilité mais aussi pour recueillir leurs impressions et suggestions pour une mise en œuvre satisfaisante des activités du projet. Depuis le démarrage du projet, la collaboration continue, avec les autorités et l'équipe du projet dans la mise en œuvre des activités. Au cours de cette deuxième, les échanges sont beaucoup plus centrés sur la participation des services techniques et sur les questions sécuritaires et l'appui technique de certaines activités avec le SISAAP au Tchad et les Directions Régionales de l'hydraulique et Direction Régionale de Gestion et Prévention des crises au Niger.

La collaboration avec les Institutions de Microfinances (IMF) se poursuit toujours pour la distribution Cash Inconditionnel. Il s'agit des agences de transfert d'argent notamment Express Union pour le Tchad, NITA et Al IZZA pour le Niger. Dans le cadre de l'élaboration de plan d'action pour mettre en œuvre la stratégie d'influence, un atelier a permis de faire une revue avec l'équipe de Coordination de la Cellule de l'Inter-Consortia au Niger/Tchad. Cette rencontre a permis aussi de prendre attache avec des organisations locales d'appui au développement de la Paix qui s'engagent dans l'appui à la mise en œuvre de la stratégie d'influence de RECOSOC.

3.2. Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques des pays où se déroule l'action? Comment ces relations ont-elles influé sur l'action?

Pendant cette période de mise en œuvre de ce projet, nous pouvons confirmer que les relations sont toujours bonnes avec les autorités. Leur participation aux ateliers formation et renforcement, et les engagements pris en termes d'accompagnement dans la mise en œuvre des activités démontrent un intérêt particulier et la pertinence des actions de ce projet dans leurs localités. Ces bonnes relations vont sans doute permettre aux membres du consortium d'exécuter les activités dans un climat de confiance et atteindre les objectifs visés.

3.3. S'il y a lieu, décrivez vos relations avec toute autre organisation intervenant dans la mise en œuvre de l'action:

- Associé(s) (s'il y a lieu)
- Contractant(s) (s'il y a lieu)
- Bénéficiaires finaux et groupes cibles
- Autres tiers concernés (autres donateurs, autres agences gouvernementales ou unités gouvernementales locales, ONG, etc.).

Les échanges entre les membres de l'Inter-Consortia où Save The Children est lead et les autres consortia financés par les fonds PDU se poursuivent de manière régulière.

3.4 S'il y a lieu, décrivez les liens et les synergies que vous avez développés avec d'autres actions.

Le cadre d'échange mis en place par la DUE au Tchad permet de poursuivre les échanges avec autres consortia notamment RESILAC, GIZ sur les expériences et les bonnes pratiques dans des domaines spécifiques notamment le plaidoyer au niveau Lac. La seconde rencontre va se porter sur les points suivants :

1. Les thèmes (ex. HIMO ; formations professionnelles)
2. Les activités de la cohésion sociale en cours ou programmées.

3.5 Si votre organisation a déjà reçu des subventions de l'UE ayant comme objectif de renforcer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la(les) action(s) précédente(s)? (Énumérez toutes les subventions de l'UE antérieures pertinentes).

Non

3.6 S'il y a lieu, joignez, pour chaque stage ayant pris fin au cours de la période de référence, un rapport de stage élaboré par le stagiaire, décrivant le résultat du stage et l'évaluation des qualifications acquises par le stagiaire en vue de son futur emploi.

Pour cette action n'a pas eu d'étagiaire.

4. Visibilité

Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans le cadre de l'action?

La visibilité est assurée dans la mise en œuvre du projet à travers les actions suivantes :

- Un logo du consortium est mis à jour (suite à la rupture de contrat entre Oxfam et Solidarités Régionale avec les logos de l'UE et les logos de tous les partenaires. Il y a aussi la mention suivante *Financé par l'Union Européenne*, comme demandé dans le contrat. Ce logo est utilisé dans tous les documents produits par le projet et sur le véhicule de coordination:



- Dans toutes les activités du projet notamment les ateliers MEAL, de Lancement du projet, de l'élaboration de la stratégie d'influence, des banderoles, des t-shirts, casquettes avec mention comme principal bailleur l'Union Européenne et ceux des membres du consortium ont été confectionnées, et les banderoles sont affichées dans les lieux de célébration des réunions.

5. Annexes

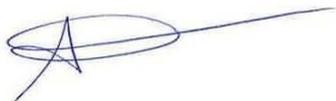
1. Stratégie d'Influence de projet ;
2. Guide Méthodologique de ciblage géographiques et des ménages;
3. Rapports trimestriels (T1, T2, T3) ;
4. Rapports de l'analyse VRA au Niger ;
5. Rapport de formation *Safeprogramming* ;
6. Rapport de dépistage systématique sur la malnutrition;
7. Rapport de l'atelier d'élaboration de plan d'action pour la mise en œuvre la stratégie d'influence ;
8. Note de cadrage Genre
9. Chronogramme ou Plan de Travail Global du projet ;

La Commission européenne peut souhaiter faire connaître le résultat des actions. Voyez-vous une objection à ce que le présent rapport soit publié sur le site web d'EuropeAid? Dans l'affirmative, exposez vos objections ici.

Non, pas d'objections.

Nom de la personne de contact pour l'action: **Dedeou Yahiya, Directeur Pays OXFAM au Tchad**

Signature:

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, elongated loop with a vertical stroke through it, followed by a horizontal line extending to the right.

Lieu: **N'Djamena**

Date prévue pour la remise du rapport: **Décembre 2020 – Décembre 2021**

Date d'envoi du rapport: **5 Février 2022**